LA PATRIE

JOURNAL DU SOIR.

1ère ANNEE. No 295 — MONTREAL, SAMEDI, 14 FEVRIER 1880 — Le Numéro: 1 Cent.

Abonnements : { Un an .... $4.00 / Six mois .... 2.00 / Trois mois .... 1.00 } — H. Beaugrand, Directeur-Proprietaire. — Bureaux : 22, rue St Gabriel. — Ed. Quotidienne

COPEAUX DE GOUDRON DE NORWÉGE DU Dr BRISSAUD

Ce produit, dont la popularité en France a été instantanée pour les maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, est surtout indispensable pendant les chaleurs. L'usage journalier de l'Eau de Copeaux de Goudron combat les Maladies septiques épidémiques. C'est un préservatif contre la fièvre périodique et intermittente. (*Lire le prospectus du Dr Brissaud.*)

VENTE EN GROS, à Paris, chez MM. LIEUTARD & Ce, Boulevard de Sébastopol, no 88. Agents pour le *Canada* ; MM. LAVIOLETTE & NELSON, Pharmaciens.

LEAMINGTON 1877 — LEAMINGTON 1877 — LEAMINGTON 1877

GUÉRISON DES MALADIES DES YEUX PAR LE

COLLYRE DOUBLE de LEMAIRE

Membre et Vice-Trésorier de la Société Française d'Hygiène, Membre Bienfaiteur de l'Institut, Protecteur des Enfance, etc. Ph.-Chim. de 1re Classe.

14, Rue de Grammont, à Paris.

Le **Collyre Double de Lemaire** assure une prompte guérison des maladies inflammatoires des yeux et des paupières; là où tous les autres médicaments ont échoué, il donne les meilleurs résultats. Le **Collyre Double de Lemaire** ne s'altère jamais; il est transportable dans tous les pays et permet aux médecins d'avoir sous la main un médicament aussi précieux que fidèle.

Une instruction en 4 langues accompagne chaque étui revêtu de la Signature de l'Inventeur (déposée).

A *Montréal* : Pharmacie LAVIOLETTE & NELSON.

TAMAR INDIEN Grillon — Fruit laxatif rafraichissant contre CONSTIPATION et Hémorrhoïdes. Paris, 27, rue Rambuteau. — Boîte, 2 fr. 50. *A Montréal* : LAVIOLETTE & NELSON, 209, Notre-Dame, au coin de la rue Saint-Gabriel.

PASTILLES DE SOUS-NITRATE DE BISMUTH DE LEMAIRE

Membre de la Société française d'hygiène, 14, rue de Grammont, Paris

Diplôme d'honneur à l'Exposition de Leamington Warwickshire de 1877

Ces Pastilles, astringentes et antispasmodiques, conviennent particulièrement aux jeunes enfants qui souffrent de coliques et de diarrhée; elles sont employées avec succès chez les grandes personnes, dont les digestions sont habituellement laborieuses et s'accompagnent de douleurs d'entrailles avec diarrhée ou tendance à la diarrhée.

Montreal : LAVIOLETTE & NELSON, 209, Notre-Dame, coin de la rue Saint-Gabriel.

ASTHMES — OPPRESSIONS, TOUX, RHUMES — NÉVRALGIES, CATARRHES

La fumée étant ASPIRÉE, pénètre dans la Poitrine, calme le Système nerveux, facilite l'expectoration et favorise les fonctions des organes respiratoires.

Exiger cette signature sur chaque Cigarette.

PARIS, Vente en gros, J. ESPIC, 128, rue Saint-Lazare. *A Montréal* : LAVIOLETTE & NELSON, 209, Notre-Dame, coin de la rue St-Gabriel.

PARFUMERIE GELLÉ FRÈRES — 35, rue d'Argout, Paris — PARIS 1878

Exposition 1878 — Médaille d'or

PATE DENTIFRICE GLYCÉRINE — Procédé d'Eug. DEVERS — Lauréat de pharmacie — Médaille d'Or

Cette pâte conserve aux dents leur beauté et calme l'inflammation des gencives

Le meilleur des Dentifrices et cependant le seul mis à la portée de tous. Ce produit vous convaincra de la supériorité de la Parfumerie à la GLYCÉRINE de DEVERS, chimiste.

SIROP ANTI-NERVEUX du Docteur SAINT-DENYS

Préparé par H. MAYAUD, Pharmacien, r. Keller, 38, Paris. Membre de l'Acad. Nat. Industrielle, et Commission d'Hygiène et de Salubrité de la ville de Paris, etc.

Médicament nouveau, actif, agréable et n'occasionnant jamais de maux d'estomac. Le Sirop Anti-Nerveux du Dr Saint-Denys est aujourd'hui, grâce aux nombreuses cures obtenues dans les Hôpitaux de Paris et de province, le plus employé et le plus efficace dans le traitement des affections qui, ayant leur point de départ dans le système nerveux, réagissent d'une façon si terrible sur l'organisme.

ÉPILEPSIE, HYSTÉRIE, ÉCLAMPSIE, DANSE DE SAINT-GUY, SPASMES, CONVULSIONS. — HYPOCONDRIE, MÉLANCOLIE, VAPEURS, INSOMNIE, VERTIGES, NÉVRALGIES. — ETOUFFEMENTS, TREMBLEMENTS, ALCOOLISME CHRONIQUE, SURDITÉ NERVEUSE, RHUMATISME, ASTHME. — TOUX NERVEUSE, COQUELUCHE, FIÈVRE, MIGRAINE, PHTHISIE.

DRAGÉES ANTI-NERVEUSES

Les Dragées du Dr Saint-Denys, simultanément employées avec le Sirop, peuvent être considérées comme le complément du traitement des maladies nerveuses qui résistent fort souvent aux médications les plus actives : Epilepsie, Hystérie, Danse de Saint-Guy, etc.

Elles sont indiquées d'une façon générale dans toutes les maladies graves des nerfs.

Montréal : LAVIOLETTE & NELSON.

INJECTION BROU — Hygiénique, Infaillible et Préservative. La seule guérissant sans lui rien adjoindre. Se trouve dans les principales pharmacies de l'univers. Exiger le prospectus. — 30 années de succès. — Se méfier des contrefaçons. A Paris, chez Ferré, Pharmacien, rue Richelieu, 102, Successeur de M. BROU. A Montréal : H. SUDGEN, EVANS & Co, Wholesale Druggists, rue Saint-Jean-Baptiste. LAVIOLETTE & NELSON, 209 Notre-Dame, coin de la rue Saint-Gabriel.

ELIXIR ALIMENTAIRE DUCRO

Médaille d'Argent, Paris 1875 — Médaille d'Or, Compiègne 1877

Cet Elixir possède un GOUT TRÈS-AGRÉABLE, rappelant celui du curaçao, et contient les éléments nutritifs solubles de la viande.

Indiqué aux personnes à qui l'usage de la viande crue est conseillé et qui ne peuvent vaincre la répugnance qu'elle leur inspire.

RÉVEILLE L'APPÉTIT — RÉTABLIT LES FORCES

Conseillé dans toutes les maladies et convalescences où il importe de réparer les pertes de l'économie : Anémie, Chlorose, Appauvrissement du sang, Maladies de langueur, etc.

Le Flacon : 3f 50. Paris, 20, pl. des Vosges, et toutes les pharmacies.

BAUME OPODELDOC CHLOROFORMISÉ DE LEMAIRE

Membre de la Société française d'hygiène, 14, rue de Grammont, Paris

Diplôme d'honneur à l'Exposition de Leamington Warwickshire de 1877

Employé avec un grand succès dans les *Rhumatismes*, la *Goutte*, les *Douleurs articulaires*, les *Points de côté*, les *Epanchements de synovie*, etc.

(MODE D'EMPLOI SPÉCIAL TRÈS PRÉCIEUX)

Montreal : LAVIOLETTE & NELSON, 209, Notre-Dame, coin de la rue Saint-Gabriel.

VIN ANTI-DYSPEPTIQUE ET RECONSTITUANT DE PAPON — de Paris de tous les Médecins, est supérieur aux autres remèdes pour guérir Maux d'estomac, Digestions pénibles, Pâles couleurs, Appauvrissement du sang, etc. A Paris, 2, place Vendôme, Pharmacie GALLOIS. A Montréal : Pharm. Laviolette & Nelson.

THYMOL-DORÉ

Supérieur à tous les produits similaires pour assainir les chambres des malades et désinfecter les appartements. Il jouit d'une efficacité souveraine pour les soins de la toilette, en bains, lotions, etc. C'est le meilleur produit et le plus actif à employer en temps d'épidémie pour prévenir la contagion de la fièvre typhoïde, petite vérole, scarlatine, coqueluche, etc. — Le flacon : 2 francs.

SAVON AU THYMOL-DORÉ — Hygiénique et conservateur de la peau.

THYMOLINE-DORÉ — POUDRE VELOUTÉE IMPALPABLE

DÉPOT GÉNÉRAL : 20, RUE RICHER, PARIS. *A Montréal* : Laviolette & Nelson.

VIN DE LA CHARITÉ ET MEYNET — Toux, Rhumes, Catarrhes, Bronchites, Maladies de cœur, Hydropisie. Pharmacie MEYNET, 31, rue d'Amsterdam. Montréal : Dépôt Phie LAVIOLETTE & NELSON.

DRAGÉES MEYNET D'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE — Plus efficaces que l'huile, ni dégoût, ni renvoi. Emploi en toute saison.

POELES! POELES!!

EN GROS et en DETAIL.

POELES de toutes descriptions et des plus nouveaux patrons toujours en magasin et

AUX PLUS BAS PRIX.

GRILLES, POELES DE SALLE ET DE CUISINE, ETC, ETC,

JODOIN & Cie,

309, RUE SAINT PAUL, MONTRÉAL.

4 novembre 1879

M. E. DANSEREAU & Cie.,

AGENTS DE LA

SOCIETE DE COMMISSION, DE CONSIGNATIONS ET DE TRANSPORTS, (CAPITAL : 1,000,000 FRS.)

No. 1, RUE LAFAYETTE, PARIS.

Succursales : Havre, Brest, Nantes, Bordeaux, Marseilles, Saigon, (*Cochin-Chine*), St. Petersbourg (*Russie*).

IMPORTATEURS DE

TOUS GENRES DE MARCHANDISES EUROPEENNES

AGENTS des Editeurs Français suivants, dont les publications sont offertes aux prix des Catalogues de Paris :

Firmin Didot & Cie., Hachette & Cie., Garnier Frères, Chs. Delagrave, Hetzel & Cie., Delalain Frères, Abel Pilon (A. LeVasseur, successeur), Victor Palme, Gaume & Cie., Poussielgue Frères, Perisse Frères, Alfred Mame (Tour), Ardant & Cie. (Limoges), J. Lefort (Lille), Vve. Casterman (Tournai), Marchal, Billard & Cie. (Droits et Jurisprudences), Adrien Delahaye, G. Masson (ouvrages de médecines)

L'attention des Universités, Colléges, Bibliothèques, Médecins, Avocats, Ingénieurs, Architectes et des particuliers est appelée sur les conditions de paiement offertes par les soussignés :

Paiements divisés en vingt versements mensuels, à partir de la livraison des marchandises. Droits de Douane et de transports ajoutés au premier versement.

Instruments de Philosophie, de Chirurgie et appareils pour laboratoires importés sur demande.

NOS. 15, 17 & 19, RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

FAURE FRERES,

PROPRIÉTAIRES DES CÉLÈBRES CRUS

Chateau Gruaud-Larose, Chateau du Gay, Chateau Laburthe, &c.

BORDEAUX.

MAISONS A : COGNAC, RHEIMS, NUITS, CADIX ET OPORTO.

Les Marchands et particuliers, désireux d'importer des Vins et Eaux-de-Vie d'une qualité supérieure, trouveront leur avantage en s'adressant à

M. E. DANSEREAU & CIE.,

SEULS AGENTS POUR LA PUISSANCE DU CANADA

15, 17 & 19, Rue St. Jacques, Montréal.

AGENCE GENERALE des grandes Publications Periodiques Francaises.

PATENAUDE & LECLERE,

AGENTS COMMISSIONNAIRES pour la FRANCE et AUTRES PAYS

Ayant fait des arrangements spéciaux avec les Editeurs des Revues et Journaux religieux, politiques, littéraires, de modes ou illustrés, publiés en France, nous sommes en mesure de prendre des abonnements, à l'année ou à la semaine, à toutes les grandes publications, à des prix excessivement réduits. Les journaux suivants et une foule d'autres qu'il serait trop long à énumérer ici, se trouvent à notre bureau :

Le Figaro, L'Univers, Le Monde, Journal de la Jeunesse, Journal de la Semaine, Journal d'Agriculture Pratique, Revue Scientifique, Revue des Deux Mondes, Revue de France, Revue Horticole, La Nature, L'Illustration, Le Monde Illustré, L'Univers Illustré, Les Beaux-Arts Illustrés, La Mosaïque, Journal de Musique, La France Illustrée, Musée Artistique et Littéraire, Gazette des Beaux-Arts, L'Art Contemporain, Chefs-d'œuvre d'Art, Etc., etc.

JOURNAUX DE MODE :

Journal des Dames et des Demoiselles, La Mode Illustrée, La Revue de la Mode, Moniteur de la Mode, Le Caquet, L'Aquarelle-Mode, L'Elégance Parisienne, Salon de la Mode, Bon-Ton, France élégante, Etc., etc.

Ces journaux nous sont expédiés de Paris le jour même de leur publication, et délivrés ici ou adressés aux abonnés où à nos agents immédiatement après la distribution des malles.

IMPORTATION FRANCAISE De tous les ouvrages de Librairie, de Papeterie, de Médicaments, de Parfums, d'Instruments de Musique, de Chirurgie, etc., moyennant une très légère commission.

29, RUE ST. VINCENT, Montréal.

3 juillet.

MACHINE A COUDRE DE SINGER

73,620 MACHINES

Ont été vendues en plus en 1878 que durant les années précédentes.

En 1870 nous avons vendues 127,833 Machines.

" 1878 " " 356,432 "

Nos ventes ont augmenté énormément pendant les années de crise commerciale

NOUS VENDONS LES TROIS QUARTS DE Toutes les Machines Qui sont fabriquées dans le monde entier

AUCUNE MACHINE N'est véritable SANS LA Marque de Commerce *CI-JOINTE.*

THE SINGER MFG. CO. N.Y. — TRADE MARK

Pour la commodité du public nous avons établi 1,500 sous agences aux Etats-Unis et au Canada et 3,000 en Europe et dans l'Amérique du Sud.

GRANDE REDUCTION DE PRIX.

Ne gaspillez pas votre argent en achetant des contrefaçons sans valeur. Nous adressons notre catalogue illustré à ceux qui en font la demande à la

SINGER MANUFACTURING Co.

BUREAU PRINCIPAL : 34 Union Square, New-York.

AGENCE GÉNÉRALE DU CANADA : 255 Rue NOTRE-DAME, Montréal.

IMPRESSIONS EN TOUS GENRES AU BUREAU DE LA PATRIE

22, ST. GABRIEL.

A VENDRE AU BUREAU DE "LA PATRIE"

Jeanne la Fileuse,

ÉPISODE DE L'EMIGRATION FRANCO-CANADIENNE AUX ETATS-UNIS. PAR H. BEAUGRAND

PRIX : 75 Cts. PRIX : 75 Cts

Un joli volume in 12 de 300 pages. Adresser toutes commandes à H. BEAUGRAND, Editeur de "La Patrie," Montréal,

COMMERCE.

MARCHE MONETAIRE.

Montréal, 14 Fév. 1880.

Or à 100.

Greenbacks ont été achetés de ½ et vendus de 0 à 0.

Change sur New-York, vendu de 0 à 0.

Change sur Londres de 4.82½ à 0.00.

Traites d'or, 1½ à ½ d'escompte.

Gros Argent Américain, de 6 à 0.

COTES DES FONDS.

VALEUR.	Acheteurs.	Vendeurs.
Banque de Montréal	137½	137¾
Banque Ontario	60	60½
Banque de l'A. B. du N.	...	...
Banque Consolidée	...	...
Banque du Peuple	61½	63
Banque Molson	77	80
Banque de Toronto	122½	..
Banque Jacques-Cartier	58	60
Banque des Marchands	89½	89¾
Banque des Town. de l'Est	98½	100
Banque de Québec	...	...
Banque Nationale	97½	...
Banque Union du B. C.	67	75
Banque des Artisans	...	...
Ban. Can. de Commerce	116½	117
Banque Ville Marie	...	..
Banque Metropolitaine	...	...
Banque de la Puissance	...	..
Banque de Hamilton	...	...
Banque Maritime	...	...
Banque d'Echange	31½	50
Banque Féderale	101	...
Banque Impériale	...	...
Bons du G. T., 7 p. c.	...	..
Bons M. et Ch., 8 p.c. stg.	...	...
Do 6 p. c. cy.	...	95
Cie du Télg. de Montréal.	91½	91½
Do de la Puiss.	40	63
Cie de Nav. du Richelieu.	37½	38½
Chemin de fer de la Cité.	84	84½
Cie du Gaz	17½	117½
La Bourse	...	...
Crédit Foncier	98	100
Assur. Royal Canadienne.	42	45
Cie Manu. de Coton	...	...
Valeurs de la Puissance	..	..
Bons de la Puissance	...	..
Déb. de gouv. 6 p.c stg.	...	...
Do 5 p.c. cy.	101½	...
Bons du Havre de Mont.	103½	104
Bons de la Corp. de Mont.	104	105
Valeurs de Mont. 7 p.c.	127	128½
Do 6 p.c.	107	110

CHANGE.

Banques de Londres, 60 jours, 8 à 0.00

Traite en or sur New-York... ½ de prime.

MACRHE EN GROS

	$ c.		$ c.
Farine—Supérieure extra.	6 05	à	6 10
Extra superfine	5 90	à	5 95
De gout	5 95	à	0 00
Extra du printemps	5 80	à	5 80
Farine forte de boulangers.	6 05	à	6 40
Fine	5 10	à	5 20
Moyenne	4 40	à	4 50
Recoupes	3 15	à	3 30
Farine en sac du Haut-Canada par 100 lbs	2 80	à	2 90
Farine en sac de la Cité (livrée)	0 00	à	3 20
Farine d'avoine, Ontario	4 70	à	4 75

Farine de blé-d'Inde.—"Kiln-dried," ellow, 2.95.

Blé-d'Inde.—56c à 00

Avoine.—31c à 32

Orge.—55 à 65

Pois.—77c à 00c

Blé du Canada. — Blé du printemps, $1.34 à $1.36. Blé d'hiver, $0.00 à $0.00

Graisse.—10c à 11c en seaux.

Lard.—$17,00 à 17.50.

Jambon.—11 à 12c.

Fromage.—13c à 14c.

Beurre.—De l'Ouest, 15 à 20c; Brockville et Morrisburg, 17 à 21. Cantons de l'Est, 20 à 23c; *Creameries*, 26 à 28c.

Alcalis.—En pots 4.00 à 4.05.

PRIX DU MARCHE DE DETAIL DE MONTRÉAL.

Montréal, 1 Fev. 1880.

	$ c.		$ c.
Farine de blé, par 100 lbs.	2 05	à	2 15
Farine d'avoine	1 80	à	2 00
Farine de blé-d'Inde	1 60	à	1 90
Sarrasin	1 60	à	1 80
GRAINS.			
Blé, par minot	0 00	à	0 00
Pois, do	0 80	à	0 90
Orge, do	0 60	à	0 70
Avoine par 40 lbs	0 35	à	0 40
Sarrasin par minot	1 00	à	1 10
Mil do	1 50	à	1 60
Lin do	1 00	à	1 10
Blé-d'inde do	0 70	à	0 75
LÉGUMES.			
Pommes au baril	2 00	à	3 00
Patates au sac	0 45	à	0 50
Fèves par minot	1 10	à	1 20
Oignons par tresse	0 04	à	0 05
LAITERIE.			
Beurre frais à la livre	0 15	à	0 18
Beurre salé do	0 10	à	0 15
Fromage do	0 07	à	0 08
VOLAILLES.			
Dindes (vieux) au couple	1 50	à	2 00
Dindes (jeunes) do	1 10	à	1 50
Oies au couple	1 00	à	1 50
Canards au couple	0 60	à	0 75
Poules do	0 50	à	60
Poulets do	0 30	à	40
GIBIERS.			
Canards (sauv.) par couple.	0 40	à	0 50
Canards noirs par couple	0 40	à	0 50
Pleuviers par douzaine	0 00	à	0 00
Bécasse au couple	0 00	à	0 00
Pigeons domest. au coup.	0 20	à	0 25
Perdrix au couple	0 00	à	0 00
Tourtes à la douzaine	0 00	à	0 00
VIANDES.			
Bœuf à la livre	0 08	à	0 10
Lard do	0 08	à	0 10
Mouton do	0 00	à	0 00
Agneau do	0 10	à	0 12
Lard frais par 100 livres	6 50	à	7 00
Bœuf par 100 livres	6 00	à	8 00
Lièvres	0 00	à	0 00
DIVERS.			
Sucre d'érable à la livre	0 08	à	0 10
Sirop d'érable au gallon	0 80	à	1 00
Miel à la livre	0 08	à	0 12
Œufs frais à la douzaine	0 12	à	0 15
Haddock à la livre	0 05	à	0 06
Saindoux par livre	0 10	à	0 12
Peaux à la livre	0 00	à	0 00

REPRODUCTIONS.

Nouvelles Canadiennes.

QUEBEC.—Les nommés Michel Forgues, sr., Michel Forgues, jr., Narcisse Charrier et Z. Lacroix, arrêtés il y a quelque temps par le détective Chabot, pour vols d'armes et d'accoutrements militaires à l'arsenal tenu par M. Larochelle à St. Anselme, ont été traduits devant le magistrat Taschereau. Ils ont plaidés coupable, et la cour les a condamnés comme suit: Michel Forgues, sr., et Narcisse Charrier, quatre mois d'emprisonnement aux travaux forcés, Michel Forgues, jr., trois mois et Z. Lacroix deux mois.

—Ces jours derniers, dans la ville, un jeune homme du nom de Binette s'est cassé une jambe en patinant. Le même jour, son père est tombé dans la cave de maison et dans sa chute s'est aussi cassé une jambe.

Un malheur n'arrive jamais seul.

—S'il n'y a plus de sorciers dans l'île, il y a encore au moins des voleurs de moutons. Depuis deux ou trois semaines, les moutons des cultivateurs de St. Laurent disparaissent comme par enchantement. Lundi, c'était le tour de M. Michel Gosselin. Il manquait à ce brave homme, le lendemain cinq moutons bien gros et bien gras que M. Gosselin soupçonne avoir pris le chemin de la ville dans une voiture qui n'est pas étrangère à la localité de St. Sauveur.

—*L'Evènement.*

MASKINONGE.—L'on a arrêté les voleurs inculpés dans les vols chez MM. J. E. Pichette, R. Lambert de cette ville et Isaïe Marchand de Maskinongé. Ils ont comparu lundi devant les juges à paix et renvoyé en prison du District en attendant leur procès.

Ils ont fait des déclarations qui vont amener l'arrestation de plusieur autres voleurs.

—M. le Notaire Rivard, de cette ville revenait samedi soir en voiture de St. Léon par affaires professionnelles ; lorsqu'à quel que peu de distance de cette ville il fut frappé et renversé par une voiture qui allait à toute vitesse dans la même direction que la sienne. Il fut ramassé sans connaissance à côté de la voie. Heureusement que le coup n'était pas grave. M. Rivord est aujourd'hui bien portant.

—*Courrier de Maskinongé.*

LA FAMINE EN IRLANDE

La souscription ouverte par le *Herald* au profit des victimes de la famine en Irlande, souscription en tête de laquelle M. Bennett s'est inscrit pour cent mille dollars, commence à donner des résultats fructueux ; dans la plupart des localités de l'intérieur, l'appel du *Herald* a été entendu et les dons arrive de tous côtés.

Il n'est malheureusement que trop certain que la situation continue à être déplorable en Irlande. Les mauvaises récoltes ont eu pour conséquence la famine, et, malgré les généreux efforts de la charite, la misère est immense. Le *Herald* consacre presque tous les jours à la décrire des colonnes entières. Mais si ces correspondances permettent de constater le mal, elles sont loin d'en indiquer le remède. Le tableau présenté par notre confrère n'est certainement pas exagéré, et on reste effrayé de la profondeur du mal.

On écrit de Dublin :

Ce ne sont pas seulement les pauvres gens qui souffrent ; de petits fermiers, habitués à l'aisance, des boutiquiers, sont obligés de vivre avec du pain sec et du thé. Des fermiers chargés d'enfants sont incapables de les nourrir et n'ont pas même assez de crédit pour contracter une dette indispensable. On cite, à Sharkh, un homme qui, dans la dernière semaine, n'a pu donner à sa famille, composée de douze personnes, que des racines et un peu de farine. Dans l'île de Baffin, sur une population de 1,000 habitants, plus de 500 n'ont plus de pommes de terre, et cependant la plupart des ménages se contentent d'un maigre repas par jour.

A Killala, sur 6,000 habitants, 200 sont dans un état d'inanition complète, à la merci d'aumônes insuffisantes. Les fermiers, qui équilibrent à peine leur budget misérable lorsque la récolte est bonne, n'ont plus ni économies d'argent, ni réserves de vivres ; ils affluent dans les villes et mendient. A Limerich, Claire, Athenry, Waterford, on signale les mêmes infortunes.

On comprend qu'une nation plongée tout entière dans une aussi affreuse détresse accepte sans peine les sophismes des agitateurs politiques. Ceux-ci trouvent d'innombrables recrues dans les rangs de ce peuple famélique, ignorant et violent ; les pires émeutes, celles dans lesquelles on entend le cri : "Du pain ! du pain !" naissent pour ainsi dire sans provocation. Il est vrai que les mesures énergiques du gouvernement et les rapides arrestations opérées au début ont intimidé les tribuns ; M. Parnell, d'ailleurs, est aux Etats-Unis il y cherche un appui moral et financier parmi ses compatriotes établis en Amérique.

Mais il reviendra, plus aigri et plus violent que jamais ; c'est alors que l'Angleterre devra craindre une nouvelle et redoutable explosion de la question sociale.

—Nous lisons dans une correspondance de Londres :

Une importante réunion des députés irlandais au Parlement britannique a délibéré, à Londres, sur la conduite qu'ils devaient observer à la Chambre pendant la session.

Le nom de M. Parnell, qui continue en Amérique son œuvre de propagande, a été acclamé comme celui du véritable chef des *home rulers*. M. O'Donoghue a fait adopter une proposition qui ne saurait être présentée à la Chambre.

Ce projet de résolution, qui n'aurait guère d'autre perspective que celle d'un rejet systématique, exprime la sympathie des députés irlandais pour les souffrances des paysans, et leur promet leur appui dans la lutte qu'ils soutiennent pour conquérir la propriété du sol.

Un autre député, M. Callan, a réussi à fixer l'attitude des Irlandais à la Chambre. Le parti agira indépendamment des conservateurs et des libéraux. Il formera un groupe séparé autonome, et ses votes se porteront du côté où il jugera nécessaire à ses intérêts de faire pencher la balance. C'est le commencement d'une politique qui pourra porter ses fruits. En pareille circonstance, vers 1840, lees Irlandais parvinrent à se faire écouter et rechercher. Mais ils ne surent pas profiter de leurs avantages. Si la leçon a été perdue encore une fois, les *home rulers* n'arriveront à rien.

Le capital de la charité

Les cœurs s'émeuvent et l'argent afflue à l'appel du *Herald* pour venir en aide aux misères de l'Irlande. Les six premiers jours écoulés depuis l'ouverture de la souscription dans les colonnes de ce journal, y compris la journée de lundi, ont produit $39,791 53, indépendamment de la contribution de $100,000 par laquelle il a ouvert ses listes. Dans ce chiffre figure une somme de $10,000, offerte par M. John W. MacKay, de Virginia City, Nevada, dont la libéralité, connue en Europe comme en Amérique, semble aussi inépuisable que la "Bonanza" dont il est propriétaire. Il est à remarquer d'ailleurs que les résultats dès à présent recueillis par le *Herald* ne sont encore que le prélude de ce que l'on doit attendre. La propagande qu'il a entreprise n'a pas encore dépassé un rayon limité autour de New-York, sauf toutefois les communications télégraphiques individuelles comme celle qui exceptionnellement a atteint M. MacKay, et qui est due, dit-on, à M. Dion Boucicault. Des listes en blanc ont été demandées de tous les côtés et beaucoup seront sans aucun doute prochainement remplies. Le *Herald*, en outre de celles qu'il a envoyées à tous ses agents et correspondants réguliers, en expédie à toutes les personne qui lui en demandent dans toutes les parties des Etats Unis. Les compagnies d'express lui vienne en aide et les fonds peuvent être déposés à son adresse dans tous les bureaux des principales compagnies l'Adams Express, l'American Express et la United States Express Company,—qui se chargent de les transmettre sans frais à New-York.

ECHOS DE PARTOUT.

—Dans l'après-midi d'avant-hier, George Beck s'est brûlé la cervelle sur le tombeau de sa femme, dans le cimetière luthérien du comté de Quenn, Long Island. On a trouvé sur lui, entre autres objets, un testament par lequel il fait divers legs, s'élevant à $2,000, et nomme le consul suisse à New-York pour exécuteur testamentaire ; plus les deux lettres suivantes, dont l'une est adressée à "tout le monde" et l'autre aux "cours de l'Etat de New-York :"

"Pour que tout le monde sache que je ne suis pas fou, je déclare que la seule raison de cette action est que, depuis que ma femme bien-aimée est morte le 19 du mois passé, la vie est sombre et sans valeur pour moi. Il est inutile à un homme de vivre quand il est fatigué de tous les plaisirs du monde et de la vie elle-même. Vaudrait-il la peine de souffrir en vue d'un pareille avenir ? Je descends volontiers au tombeau, car je sais que nous serons unis dans la fosse froide. Je dis adieu à tout le monde. C'était un rêve."

"Quand ces lignes parviendront à la cour, j'espère qu'elle agira conformément à mes vœux. Je désire être enterré décemment dans le même tombeau que ma défunte femme, ainsi qu'il sera expliqué par mon testament. Si cela n'est pas possibles, je veux qu'on achète un autre terrain d'inhumation et que le corps de ma femme soit exhumé et transféré dans ma tombe, pour que nous puissions dormir ensemble le sommeil de la mort. Les fonds nécessaires pour cet objet seront fournis, comme on le verra, par mes autre papiers et documents. J'ai tout ce que je possède sur mon corps. Quand je serai mort, qu'on ne me rapporte pas à New-York. Je n'ai pas d'amis, et c'est par conséquent une dépense à économiser."

—Le capitole de Richmond, Virginie, a été converti en arène pendant que l'assemblée générale était en session, avant-hier. Le Capitaine Chamberlayne, délégué de Richmond et l'un des propriétaires du journal *State*, ayant attiré l'attention sur une lettre publiée dans l'*Enterprise*, de Rockbridge, par M. Frazier, délégué de Rockbridge, accusant le *State* de dénaturer et falsifier tout ce qui se faisait ou se disait à la chambre, M. Frazier a expliqué que ces accusations ne visaient en aucune façon M. Chamberlayne, mais uniquement le reporter. Le capitaine Chamberlayne a déclaré qu'il assumait la responsabilité des rapports du reporter, son agent, et il a stigmatisé l'imputation qu'ils étaient dénaturés ou falsifiés comme fausse malicieuse, indiscrète et diffamatoire. M. Frazier a répondu qu'il n'avait eu nulle intention d'offenser le gentleman de Richmond ou de chercher querelle à aucun membre de la chambre, et l'incident a paru vidé. Mais, postérieurement, le reporter du *State* est arrivé dans la rotonde, et ayant appris ce qui venait de se passer, il a fait appeler M. Frazier. Celui-ci est sorti, et M. Archer lui a demandé si c'était lui qu'il avait voulu désigner dans les remarques qu'il avait adressées l'instant d'avant à la chambre. M. Frazier a répondu : "Je dis que vous avez fait de fausse déclarations à mon sujet dans vos rapports." Là dessus, le reporter a frappé M. Frazier au visage, et les deux personnages, s'attaquant mutuellement à coups de poing, ont exhibé une remarquable scien

ce de la boxe. Un groupe nombreux de spectateurs s'est formé rapidement autour d'eux, et le sergent d'armes, accourant de la salle voisine, a arrêté M. Archer et un autre reporter, et les a conduits à la barre de la chambre, qui a ordonné leur relaxation en attendant le résultat d'une investigation à faire par un comité spécial. Postérieurement, M Frazier et les deux reporters ont été mis sous caution, pour répondre devant la cour de police à une accusation de violation de la paix.

ADMINISTRATION.

"LA PATRIE"

Paraît tous les jours, à midi et à 5 hrs. du soir.

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

Les frais de port sont à la charge de l'Editeur-propriétaire.

L'abonnement est invariablement payable d'avance. Nous ne faisons jamais exception à cette règle.

ABONNEMENT:

UN AN.....$4.00
SIX MOIS.....2.00
TROIS MOIS.....1.00

Le numéro, 1 cent.

Par le porteur, à domicile, en ville, *8 cts par semaine.*

BUREAUX DU JOURNAL

22 & 24, rue St. Gabriel.

ANNONCES:

Dix cents la ligne, première insertion, et cinq cents la ligne pour chaque insertion subséquente. Payables d'avance. Une remise libérale sera faite pour les annonces à long terme.

Toutes correspondances, lettres d'affaires, lettres chargées, communications, etc., devront être adressées à

H. BEAUGRAND,

Directeur de LA PATRIE.
MONTREAL

LA PATRIE.

Montréal, 14 Février 1880

COURRIER.

Avis à ceux de nos lecteurs dont l'abonnement expire le 15 février, de vouloir bien renouveller leur souscription sans délai, s'ils désirent continuer de recevoir LA PATRIE.

Nous cesserons l'envoi du journal — et cela sans exception — à tous ceux qui ne se rendront pas à notre demande.

La province du Nouveau-Brunswick n'aura plus qu'un ministre dans le cabinet Macdonald. Le siège de son représentant, M. Wilmot, passe à un sénateur d'Ontario, M. Macpherson.

Pourquoi traite-t-on ainsi le Nouveau-Brunswick ? Serait-ce parcequ'il a refusé de mordre à l'appat de la protection et parcequ'il a repoussé des partisans éminents du ministère comme M. Mitchell, M. King et M. Palmer ?

M. Tilley seul représente le Nouveau-Brunswick dans le ministère. C'est peu généreux de la part de sir John.

Pourquoi M. Macpherson a-t-il été nommé président du sénat et ministre ?

C'est parce que, d'après la *Gazette*, il a contribué à renverser le cabinet Mackenzie par la publication de pamphlets sur les finances.

Il faut que sir John A. Macdonald soit bien généreux si M. Macpherson n'a à son avoir que la publication de trois ou quatre pamphlets qui contiennent autant d'erreurs et d'absurdités que de lignes. Un homme sérieux ou quelque peu scrupuleux n'aurait jamais signé semblables productions. La *Minerve*, l'inimitable *Minerve*, Thibault même, l'incommensurable Thibault, auraient assez de pudeur pour ne pas afficher le mensonge avec le cynisme qui perce dans les pamphlets de M. Macpherson.

L'habitude donne de l'audace. Après s'être essayé dans les finances du gouvernement fédéral M. Macpherson tourna les yeux vers Ontario et attaqua le ministère Mowat, mais il fit tant de bévues et d'erreurs grossières que l'opposition provinciale fut obligée de répudier son pamphlet et de lui laisser porter seul la responsabilité de ses âneries.

Voilà le grand financier des conservateurs, l'homme que le *Mail* appelle un ministre modèle.

Réunion spéciale du Club National.

Les funérailles de M. Devlin devant avoir lieu lundi au lieu de mardi, la réunion spéciale du Club national, dont nous avons dit un mot, ce matin, sera tenue, demain (dimanche soir) à huit heures, au lieu ordinaire des séances, rue Notre Dame, au-dessus du magasin de MM. Dufresne & Mongenais.

La session.

La seconde session du quatrième parlement du Canada offrira un intérêt palpitant. Le public, qui a entendu glorifier le système de la protection et qui se trouve en présence de résultats stériles, suivra attentivement la marche du ministère à travers les obstacles que lui suscitera la discussion. Bien que le discours du trône annonce le retour de sa prospérité, le public que l'on ne convaincra pas par des mots enflés de vent jette les yeux sur ses gouvernants, épie leurs mouvements, souhaite la réalité; son regard inquisiteur semble demander si cette rhétorique ampoulée ne couvre pas un état de choses aussi désespérant que par le passé.

Quelques manufacturiers ont pu tirer des profits du nouveau système fiscal, mais il est certain que le soleil de la protection n'a pas réchauffé de ses rayons la masse du peuple. Les ouvriers et les cultivateurs croupissent encore dans l'engourdissement qui semble notre situation normale depuis que la crise s'est abattue sur notre pays. Une récolte abondante en Amérique, une disette générale en Europe, ont stimulé le commerce d'exportation. Quelques spéculateurs ont pu grossir leur capital, mais ces avantages sont accidentels et ne peuvent pas être attribués au nouveau tarif. Si, l'année prochaine, la providence portait ses faveurs sur l'Europe et éprouvait l'Amérique, aucune politique fiscale ne pourrait prévenir ou même atténuer le coup.

La situation financière est loin d'être plus encourageante que la situation commerciale. Les calculs de M. Tilley semblent avoir porté à faux. Au lieu d'augmenter le revenu et de prévenir un déficit la politique nationale nous promet une diminution des recettes et un défaut d'équilibre dans le budget. M. Tilley supposait que les revenus de l'année fiscale s'élèveraient à $24,122,000. Sept mois de l'exercice financier 1879-80 se sont écoulés, et à quels résultats sommes-nous arrivés ? Nous avons reçu $12,315,813 au lieu de $14,300 que nous aurions dû toucher pour réaliser les promesses de M. Tilley.

Pendant les sept mois correspondants de la dernière année fiscale nous avons reçu $12,416,-606.91 ou $100,793.84 de plus que sous le régime glorieux de la protection. Pour répondre aux espérances de M. Tilley il aurait fallu recevoir au moins $900,000 de plus.

Le tableau des dépenses est encore plus sombre. Pendant que les recettes diminuent les déboursés augmentent. On constatait, le premier janvier dernier, une augmentation $2,500,000 sur les six mois correspondants de la précédente année fiscale.

Voilà des faits et des preuves irrefutables. Il est certain qu'à la fin de l'année nous seront en face d'un déficit de trois à quatre millions.

Notons en passant les accusations qui pleuvent sur l'administration des travaux publics. Un ministre est accusé ouvertement de s'être prêté à des actes de favoritisme qui frisent le déshonneur et qui ont fait perdre au pays au delà d'un demi million. A ces accusations la presse ministérielle n'a pas même la force d'opposer une dénégation; la culpabilité des ministres paraît évidente; on semble brocanter l'honneur national pour des avantages pécuniaires.

Et les 100,000 canadiens qui ont laissé notre sol trouvaient-ils ici les bienfaits que leur promettait la politique nationale ? On nous promettait du travail en abondance et une politique qui retiendrait nos compatriotes en deça de la ligne quarante-cinquième. On voit les résultats.

Une politique aussi désastreuse mérite condamnation. Le public finira par censurer énergiquement un ministère qui a augmenté les dépenses publiques, tari la source de nos revenus, porté à des prix exorbitants le prix des choses nécessaires à la vie, et qui a fait fiasco sur tous les points de sa politique.

Les vendus.

Une page des comptes de la société CHAPLEAU, SÉNÉCAL & CIE:

No 1—PAQUET—un portefeuille—PAYE
" 2—CHAUVEAU — Juge de Police ....—PAYE
" 3—FLYNN— un portefeuille—PAYE
" 4—RACICOT— ? ? ? .....
" 5—FORTIN — donné un arc. — .....

Il sera probablement intéressant pour nos lecteurs d'avoir sous les yeux ce petit tableau, jusqu'à ce que tous ces judas aient été intégralement payés. Comme il n'est pas très considérable, nous le laisserons là et nous inscrirons les prix à mesure qu'ils seront touchés.

CLUB NATIONAL.

Hier soir, le Club national a adopté la résolution suivante :

"Que les membres du CLUB NATIONAL ont appris avec la plus vive douleur la mort de M. Bernard Devlin, ancien député de Montréal-Centre à la Chambre des Communes, membre éminent du Barreau canadien, fervent ami de la cause libérale et champion infatigable des libertés populaires."

MM. Poirier et Tremblay appuyèrent ces résolutions de quelques remarques dans lesquelles ils rendirent un juste hommage à la mémoire du défunt.

CHRONIQUE.

Mathurin Régnier a dit :

L'honneur est un vieux saint que l'on ne chôme plus.

Ce qui était vrai de son temps l'est encore.

On voit encore de notre temps la vénalité s'étaler partout,

.........................et la corruption
Y baise en plein soleil la prostitution !

Nous avons le cynisme en plus. Progrès manifeste, à la mode de la queue des vaches... Au fait, puisqu'il s'agit de veaux.

* * *

Paul-Louis Courrier, si tu m'avais légué ta plume-bistouri, et toi, Barthélemy, ton vers sanglant ! Que de plaisir j'aurais à frapper sur certaines échines trop souples, à fouiller, dépecer, disséquer, expérimenter *in anima vili* ! Mais je m'aperçois que je tourne au grave et je m'arrête, voulant rire un peu.

Si j'avais ton large rire, ô vieux Rabelais, cela ferait bien mieux mon affaire et celle de mes lecteurs.

* * *

C'est toi qui aurais de l'agrément à prendre sur ta paume le petit Fabre, à le retourner dans tous les sens, à lui chatouiller les narines, à lui mettre des bois... dans le bec, puis à le rejeter au loin avec un geste de mépris suprême, ou bien à le fourrer plié en quatre dans le gousset de Gargantua.

Je te vois d'ici auscultant Pâquet pour savoir s'il a dans le thorax une boîte de pastilles ou un sac de gros sous à la place du cœur; incisant Flynn pour connaître si c'est du sang qu'il a dans les veines ou de l'huile de foie de morue; t'enquérant, à coups de pieds au bas des reins de Chauveau, si c'est là qu'est le siège de sa science légale; tâtant Racicot pour apprendre si dans les tissus cellulaires de sa molle et lourde personne loge quelque esprit qui n'aurait rien coûté à son propriétaire; cherchant, en un mot, parmi tous ces affamés lequel a le plus de traîtrise dans le cœur et de bassesse dans l'âme.

Mais je deviens de plus en plus sérieux, et je voulais rire.

* * *

COMMENT SE SÉNÉCALISE UN JOURNALISTE.

La scène se passe à l'hôtel Saint-Louis, à Québec.

Chapleau arrive d'une séance du conseil. Il jette un bonjour à Sénécal qui l'attend, et il aperçoit Joseph Bouchard au comptoir, lisant les noms des derniers hôtes venus. Il l'aborde.

—Bonjour, Bouchard, comment allez vous ?

—Assez bien, merci.

—Allons prendre un coup d'appétit ?

—Ma foi, ça ne refuse pas.

Arrive Sénécal.

—C'est moi qui paye, dit-il, qu'allez-vous boire ?

Tout le monde se sert, et naturellement Sénécal, ayant un marché à conclure, ne prend que du sidre.

On passe dans la salle d'attente.

—Messieurs, dit Bouchard, je vous offrirais bien un nouveau verre, d'autant plus que j'en sens le besoin ; mais je n'ai pas le sou.

—Qu'est-ce que ça fait, ça ? C'est moi qui traite, dit Sénécal ; allons !

On repasse au comptoir, et Bouchard se tasse une nouvelle gobe de gin dans le coco, et Sénécal allume un cigare. Chapleau ne se permet que du sauterne.

—Comment se fait-il donc, mon cher Bouchard, dit celui ci, que vous soyez à sec ? Est-ce que l'*Eclaireur* ne paierait plus ?

—Tenez, entre nous, répond Bouchard, je suis dégoûté de nos chefs ; ils ne veulent plus rien souscrire. Je suis sur le bord de la banqueroute, et je n'ai encore de leur part que des promesses. Tiens, Chapleau, tu ne les connais pas, nos chefs !... Mais, dis donc, il ne faut pas que tu te fâches si je te tutoie, n'est ce pas ?

—Tutoyez-moi, Monsieur Bouchard.

—Tu te rappelles que nous avons étudié le droit en même temps, sinon ensemble. Si je t'ai combattu dans le *Pays*, ce n'est pas parce que je ne t'aimais pas, va ! D'ailleurs je n'écrivais que les faits divers, moi, et les histoires de la cour de police, tu sais, ce n'est pas de la politique, cela. Si le club Saint Jean-Baptiste dont j'étais membre, t'a fait battre par un épicier quand tu as voulu être conseiller de ville, tu sais que je ne m'en suis pas mêlé personnellement. Si, dans l'Institut Canadien, nous avons souvent dénoncé comme des éteignoirs et des hypocrites les membres de l'Institut canadien-français, toi surtout, l'un des chefs,—tu sais bien que la jalousie et la haine n'y étaient pour rien. Les principes, vois-tu ! et la discipline ! Et puis je me souviens que tu étais l'un de mes auditeurs lors de ma fameuse conférence sur le *vol des cadavres*. Après cela, sapristi ! j'ai bien le droit de te tutoyer.

— Bien certainement, Monsieur Bouchard, veuillez me tutoyer.

—Et puis je te rencontrais souvent dans les réunions d'étudiants, et je n'étais pas le plus mince admirateur de ta magnifique chevelure. Même que je t'avais un jour surnommé Absolon dans un fait-divers que le *Courrier des Etats-Unis* reproduisit. Tu te souviens de cela, hein ! sapristi ! ce fut le plus beau jour de ma vie. Et quand j'allais casser une croûte avec le citoyen Pierre Blanchet dans sa chambre de la côte Saint-Lambert, nous parlions beaucoup de toi, et nous déplorions que tu te fusses attaché au torysme qui avait le bénéfice de ton de talent. Tu vois que je ne t'en ai jamais voulu, et que j'ai bien le droit de te tutoyer.

—Sans doute, Monsieur Bouchard, faites-moi le plaisir de me tutoyer à pleine bouche.

SÉNÉCAL :—Allons prendre un bouchard ?... pardon !... un pétard !

BOUCHARD :—Ça y est !... Farceur de Sénécal ! C'est pourtant comme ça qu'il les enjôle !

Après avoir ingurgité une autre gobe d'imprimeur......eh ! qu'est-ce que je dis là ?... une autre gobe de gin, Bouchard continue :

—Je te disais donc, mon cher Chapleau, que ces gredins de rouges me laissent crever de faim. Ils disent que Fabre les a défoncés. Il y a du vrai là-dedans, mais ça ne m'empêche pas de tirer la langue, moi, pendant ce temps-là. Heureusement que j'ai de bons amis parmi les conservateurs !...

L'émotion gagne Bouchard qui continue ainsi :

—Si notre parti avait des chefs... un peu... tu me comprend... Mais non, sous prétexte d'honnêteté, ils agissent comme des imbéciles. Ah ! sapristi ! je commence à comprendre pourquoi les cinq v... hum !... Chauveau et sa troupe ont déserté...

....

Cette ligne de points de suspension représente de nouvelles gobes et une émotion croissante. Enfin Chapleau fait un clin d'œil à Sénécal, et se retire.

BOUCHARD :—Ce farceur de Sénécal !... hi !... hi !... hi !...

L'entretien se prolonge entre Bouchard et son nouvel ami, mais dans la chambre de Sénécal. Les garçons de l'hôtel montent et descendent les escaliers...

Le lendemain l'*Eclaireur* appartenait au parti de la *paix*, de la *concorde*, de l'*harmonie* et de la *conciliation*, et Sénécal achetait un nouveau biberon, ayant un veau de plus à nourir.

Chapleau fournira le lait.

* * *

Les gueux, les gueux
Sont des gens heureux
Qui s'aiment entre eux,
Vivent les gueux !

* * *

Je voulais rire, et décidément je ne le pourrai point. Le sujet est trop triste ; d'autant plus triste que ces ignominies-là ont, ma foi, l'air de vouloir faire école.

On inaugure la politique de l'escarcelle, pas autre chose. Faites-moi des rentes, ou bien—mes principes, mon passé, mes écrits... et mes fautes de français, je vous jette tout à la tête. Et toi Chapleau, je t'ai représenté comme un danger et une honte pour le pays, je vais maintenant chanter tes louanges ; ton gouvernement que j'ai baptisé *le ministère des veaux*, je vais l'élever aux nues ; j'embrasse sur les deux joues Sénécal que je nommais l'infâme acheteur de consciences, et j'emboite le pas derrière ceux que j'appelais les cinq *traîtres*, les cinq *vendus*, les cinq *veaux* du 29 octobre !

Et cela se fait au grand soleil !

Ma foi, on n'a plus la force de s'indigner. Les honnêtes gens se regardent en face, et se mettent à rire... comme les deux augures.

Nous en sommes arrivé à la *sénécalisation générale*.

* * *

Il y a toujours un bon côté à toute chose. Quand nous critiquerons le français de la *Minerve*, dorénavant, nous ne tremblerons plus qu'on ne nous réponde l'*Eclaireur* à la main. Car il nous fallait tous les jours faire un immense sacrifice à notre esprit de parti pour ne pas protester contre les horreurs que cette triste feuille faisait subir à la langue française.

C'était un scandale.

Maintenant la drôlesse est passée dans les rangs ennemis ; eh bien, tant mieux, après tout !

* * *

Je l'ai déjà dit, ce sont des amputations que nous subissons. Nous nous débarrassons de membres morts. C'est la lessive qui se fait, l'épouillement. Nous nous étions acoquinés ; nous avions accueilli à notre foyer des êtres malpropres ; ils nous laissent : bonjour ! Secouons-nous, blanchissons les murailles, employons les désinfectants, purgeons-nous de toutes les saletés, comme la bonne ménagère qui, automne et printemps, lève ses tapis et déclare la guerre aux mites et aux coquerelles.

Propreté en haut comme en bas !

Le meilleur officier de santé que je connaisse est Sénécal : il enlève tous nos galeux. Notre parti lui doit reconnaissance d'autant plus que ce sont nos adversaires qui le paient.

Brave chiffonnier, combien de guenille n'a-t-il pas ramassé dans le ruisseau des âmes en loques, des réputations en lambeaux, des consciences en haillons, des vertus phtisiques et des caractères avariés !

* * *

Mais ce qui n'est pas aussi gai par exemple, c'est le *Pionnier de Sherbrooke*. Celui-là veut nous prendre par la famine.

« Ici, dit-il, où les adeptes du libéralisme sont clair semés nous commençons déjà à ressentir d'une manière très-prononcée, les bienfaits de la protection. »

Voyez-vous ? Ces rouges, non seulement il n'en voulaient pas de cette protection, mais ils poussèrent la chose jusqu'à refuser ses bienfaits ! Ou bien la protection n'ose pas leur faire face.

Morale : Il n'y aurait qu'à chasser les rouges, et le Canada deviendrait immédiatement une nouvelle édition du pays de Cocagne.

« Les entreprises sont plus nombreuses, les chantiers sont plus considérables, partout règne l'activité, à un tel point qu'il n'est plus possible de trouver des journaliers pour suffire à la demande. »

Voyez-vous le danger de la protection ! Les hommes souffraient manque d'affaires, maintenant les affaires vont souffrir manque d'hommes. Je soupçonne ce journaliste d'avoir des desseins pervers :

Les rouges ne se rendent pas assez vite comme cela aux Etats-Unis; il veut les attirer tout près de la frontière. Toujours dans le but de ramener l'âge d'or.

« Comme aux plus beaux jours de la prospérité, on offre 75 centins de la corde pour bucher le bois.»

Voyez-vous comme il serait malheureux le pays où le bois pousserait tout scié, fendu et cordé. Quelle ruine pour l'industrie des scieurs de bois ! Il faudrait bien vite *protéger* cela. Car il est entendu que plus les choses coûtent cher et plus le pays prospère !

« Ici, à Sherbrooke, il n'y a pas de misère, il n'y a pas de pauvres nécessiteux, *si se ne sont* ceux qui sont affligés par la maladie. A Montréal, on n'entend plus une plainte pas une lamentation.»

Constatons que nous sommes encore plus maltraités qu'à Sherbrooke ; car là au moins ceux qui sont *affligés par la maladie* ont encore la force de se plaindre, tandis qu'à Montréal... Sapristi ! ça devient sérieux.

En terminant, le cruel et barbare *Pionnier* menace de *dépérissement* et de *langueur*, toutes les localités *atteintes* de rougisme.

* * *

Franchement, c'est aller trop loin. Il y a bien assez de Sénécal qui nous enlève nos soldats et nos munitions sur toute la ligne. Regardez plutôt :

Il commence par nous retirer son propre appui.

Il nous retranche Guévremont.

Il nous souffle Fabre.

Il nous enlève Déchêne.

Il nous arrache un peu plus tard, Chauveau, Pâquet, Flynn, Racicot et Fortin.

Il nous prend l'*Evénement*, le *Journal de Québec*, le *Quotidien*, l'*Eclaireur*.

Et avec l'*Eclaireur*, il nous cloue notre plus gros canon de bois : Bouchard !

C'est sévère, si vous voulez ; mais au moins, il nous laisse vivre, lui ; il ne nous frappe pas de *dépérissement* ; il ne nous condamne pas à expirer de *langueur* ; il ne nous prend pas par la famine !

Il n'y a qu'à Sherbrooke qu'on trouve des natures aussi impitoyables.

Rien d'étonnant, Thibault en arrive !

JEAN RAJE.

PARLEMENT FEDERAL.

CHAMBRE DES COMMUNES.

Ottawa, 13 Février.

La séance s'ouvre à trois heures.

M. CARON présente une requête du bureau de commerce de Québec demandant au gouvernement de prendre en considération le projet de la construction d'un chemin de fer du lac Nipissing au Sault Ste Marie.

M. MACKENZIE attire l'attention de l'honorable Premier ministre sur la question de privilège qu'il a soulevée à la séance précédente.

SIR JOHN A. MACDONALD répond qu'il proposera une motion plus tard pour régler cette question.

M. RITCHIE (Halifax) propose l'adresse en réponse au discours du Trône.

Après avoir vanté la politique du gouvernement du jour, il dit qu'il espère que cette Chambre repondra à l'appel de Son Excellence le gouverneur-général et prendra des mesures pour soulager la misère qui règne en Irlande et parmi les indiens du nord-ouest.

Il félicite ensuite le gouvernement d'avoir fixé le terminus du chemin de fer du Pacifique à Burrard Inlet et d'avoir adopté un système économique pour l'exploitation du chemin de fer Intercolonial.

Abordant la question du tarif, il dit que le système de la protection a produit de bons résultats, mais qu'il suggérera néanmoins de remanier le tarif de nouveau, dans l'intérêt des provinces maritimes et du pays en général.

Pour faire les changements dont il est question dans le service civil, le gouvernement, j'en suis sûr, ajoute-t-il, ne négligera pas d'obtenir tous les renseignements possibles des gouvernements des autres pays.

Tout le monde est convaincu aujourd'hui qu'il est absolument nécessaire d'amender la loi touchant les banques, et d'après les renseignements que j'ai obtenus depuis la dernière session, je crois qu'il serait sage de suspendre la loi de faillite. Cette loi n'a pas été favorable au commerce et il est à souhaiter qu'elle soit abrogée.

En terminant, je dirai que nous devrions avoir quelqu'un en Angleterre pour défendre nos intérêts, et je crois que ce représentant de notre pays devrait être nommé par le gouvernement, si cette Chambre suit la suggestion que contient le discours du Trône à ce sujet.

M. HOUDE (Maskinongé) seconde l'adresse.

Après avoir fait l'éloge de la nation irlandaise il ajoute que nous ne devons pas oublier que ce peuple a droit à toutes nos sympathies et que nous devons faire tout en notre pouvoir pour soulager la misère qui l'accable en ce moment.

Il parle longuement de l'immigration au Canada et dit qu'il espère que le gouvernement prendra des mesures afin d'encourager les canadiens établis aux Etats-Unis à revenir au pays.

Parlant de la contruction du chemin du Pacifique, il fait allusion au projet du pont du Côteau Landing et dit qu'il est convaincu que le gouvernement s'opposera à ce projet.

Il termine en parlant de la culture du tabac et au cours de ses remarques à ce sujet, il dit que la culture du tabac en se développant peut procurer de bons revenus au pays.

M. MACKENZIE prenant la parole, dit que jamais un programme aussi pauvre n'a été soumis aux chambres, puisqu'il ne promet que cinq mesures.

On a parlé longuement, dit-il, de la politique du gouvernement sur l'immigration. A ce sujet, l'hon. député de Halifax me permettra-t-il de lui demander de bien vouloir nous dire quel est le nombre de personnes qui sont parties de Halifax et de St Jean pour aller s'établir aux Etats-Unis l'été dernier ? J'ai appris de source certaine que des milliers de personnes avaient émigré des provinces maritimes aux Etats-Unis l'été dernier. Rien ne prouve mieux la fausseté des avancés du gouvernement au sujet de la prospérité du pays.

Les reglements passés par le gouvernement au sujet des terres du nord-ouest ont eu l'effet de chasser un grand nombre de personnes aux Etats-Unis.

Quant au chemin de fer intercolonial, je suis convaincu que, dans le but de faire croire qu'on avait adopté un système économique, on a négligé les intérêts de cette entreprise. Lorsque j'ai donné ma démission, tout était dans un ordre parfait sur ce chemin, mais il paraît que les choses sont changées depuis.

On a beaucoup vanté les merveilleux effets de la protection et on a parlé longuement de prospérité du pays, mais je ferai observer à cette chambre que si nous n'avions pas eu une récolte aussi abondante et que si nos produits n'avaient pas été tellement en demande sur les marchés européens, le pays se serait trouvé dans la plus grande détresse. Le commerce est certainement plus languissant aujourd'hui que lorsque j'étais au pouvoir. Quant à dire que l'état des revenus est satisfaisant, c'est une absurdité : le seul avantage que nous a procuré le nouveau régime, c'est la taxe sur le charbon et la farine, articles indispensables aux besoins de la vie. J'oubliais de dire que la protection a favorisé quelques personnes au détriment du peuple.

J'ai été bien surpris d'apprendre, il y a quelques mois, que le gouvernement avait l'intention d'envoyer quelqu'un en Angleterre pour représenter le Canada, parcequ'on m'a tant blâmé lorsqu'il s'est agi de nommer Sir John Rose comme agent financier du Canada.

Le gouvernement peut être sûr que l'opposition discutera, sans esprit de parti, toutes les mesures qui seront soumises à la Chambre. J'espère que le gouvernement, en traitant la question des banques, ne se laissera pas influencer par les *rings* qui ont joué un rôle si important dans sa politique commerciale.

Il faut être prudent au sujet de la construction du chemin de fer du Pacifique afin de ne pas plonger le pays dans la ruine.

J'espère que l'hon. premier ministre donnera des explications à la chambre au sujet des changements qui ont été faits dans le cabinet. L'hon. sénateur MacPherson a écrit deux pamphlets, contenant peu de renseignements exacts ; néanmoins, dans un de ces pamphlets, il a désapprouvé, en termes bien clairs, les dépenses encourues pour la construction du chemin de fer du Pacifique. Il serait intéressant de savoir s'il a modifié son opinion, depuis qu'il occupe la position de président du sénat.

En terminant, je répèterai, Monsieur le président, que l'opposition ne faillera pas à sa tâche pendant cette session.

SIR JOHN A. MACDONALD répond en quelques mots au chef de l'opposition.

M. BLAKE prend ensuite la parole et critique la nomination de Sir A. T. Galt comme représentant du gouvernement canadien à Londres.

Plusieurs autres députés prennent part aux débats.

Tous les paragraphes de l'adresse étant lus, ils sont adoptés, mais pas tous unanimement.

Sir LEONARD TILLEY propose que la Chambre se forme en comité des voies et moyens vendredi prochain.

Quelques rapports sont présentés.

Et la Chambre s'ajourne.

LE PIANO WEBER.

A un grand concert donné à Ottawa Lady Macdonald fut si charmée par le son harmonieux du magnifique piano Weber dont on se servait à cette soirée, qu'elle l'acheta pour son propre usage, ce qui fait l'éloge de ce célèbre facteur.

A un concert donné il y a quelques semaines à la salle Nordheimer, par M. Calixa Lavallée, cet artiste distingué touchait un des célèbres piano de la fabrique Weber, fourni par la compagnie des pianos de New-York, No 183, rue St Jacques, qui est l'agent de la maison Weber au Canada. Voici ce que dit le "Herald" au sujet de ce concert : — "Une foule de personnes s'est rendue hier à la salle Nordheimer pour entendre toucher un des célèbres pianos Weber par notre artiste distingué, M. Calixa Lavallée. Parmi l'auditoire on remarquait les musiciens les plus distingués de cette ville qui prêtaient une oreille attentive aux morceaux que jouait M. Lavallée. Il a commencé par la sonate de Beethoven, intitulée : "Moonlight." Le son, harmonieux et puissant, produisait un bel effet dans toutes les parties de la salle, qui devenait parfois tout à fait saisissant. Dans les mouvements lents, le son était pur et doux en même temps et tout le monde en a été charmé. Ce qu'on a remarqué surtout c'est l'accentuation nette et prolongée de chaque note, qualité que doit posséder tout bon piano. L'exécution du "Papillon," morceau composé par M. Lavallée, a fait ressortir toutes les qualités de cet instrument, parce que l'artiste savait interprêter son œuvre à perfection. Tout le monde a été étonné de l'effet que l'exécution de ce morceau a produit. L'auditoire a été charmé du son harmonieux du magnifique piano Weber, qui rend avec le plus bel effet, sous les doigts d'un musicien habile, toutes les œuvres de Verdi et de Meyerbeer ainsi que les compositions nouvelles de Wagner. Les musiciens qui viennent en ce pays n'ont pas raison de se plaindre de la mauvaise qualité des pianos car ils n'ont qu'à se procurer un instrument de la fabrique de Weber, et ils seront satisfaits."

On lit ce qui suit dans le "Morning Chronicle" :—"Nous aimerions à entendre toucher ce célèbre piano à Québec par M. Lavallée ou quelques autres musiciens distingués.

Cotons d'Hochelaga !

Cotons de Cornwall !

Cotons de Valleyfield

C'est avec plaisir que nous annonçons à nos pratiques et au public en général que, en notre qualité d'importateurs et d'agents de maisons Européennes, nous avons pu enfin compléter des arrangements avec les trois manufactures mentionnées plus haut, qui nous permettent d'acheter leurs cotons au même prix que les marchands de gros. Nous serons en conséquence, capables de vendre ces cotons à 15 p. 100 de moins que partout ailleurs dans le détail et même à 5 p. 100 de moins que les marchands de gros, parce que nous les payons le même prix qu'eux et que nos dépenses sont de moitié moins fortes que les leurs.

Comme le temps d'acheter les cotons est à peu près arrivé, nous vous prions de ne pas acheter ailleurs avant de venir nous voir, et vous vous convaincrez de la vérité de nos avancés.

DUPUIS FRERES,
605, Rue Ste Catherine,
Coin de la rue Amherst.

A l'ENSEIGNE DES DEUX BOULES NOIRES, Montréal

31 janvier.

REDUCTION MONSTRE!

MASSACRE EPOUVANTABLE !

$26,000 de marchandises

SERONT

SACRIFIEES SANS RESERVE

CHEZ

J. STE MARIE & CIE,

615, -- Rue Ste Catherine, -- 615.

Ne vous trompez pas, car c'est la seule place pour acheter à BON MARCHE et ne pas être trompé.

☞ Venez en foule, il est plus temps que jamais.

☞ N'oubliez pas la place,

J. STE MARIE & CIE,
615, Rue Ste Catherine.

5 mai.

ON DEMANDE

20 BONNES COUTURIÈRES

Pour confectionner des habits d'hommes.

Grands avantages pour des couturières étant capables de confectionner seules des habits. Nous fournissons tous les machines à coudre, fers à repasser, etc. Remarquez bien que c'est pour travailler dans le magasin, à la pièce ; il n'est nullement besoin de sortir pour avoir de l'ouvrage. Pas de temps de perdu. Nous payons de bons prix, suivant la qualité des habits. Une couturière active peut gagner un bon salaire.

Encore une fois, il ne sert à rien de faire application si vous n'êtes pas capables de faire de l'ouvrage de première classe.

Faites application de suite.

Bons avantages aussi pour des compagnons.

Tout l'ouvrage est à la pièce.

I. A. BEAUVAIS,
190 Rue St. Joseph

29 mars

Soies Noires !
Soies de couleurs !

Un assortiment complet de Soies pour Robes et garnitures vient d'être reçu à des prix très bas.

LIGGET & HAMILTON,
13, 15, 17 et 19, RUE ST. JOSEPH.

18 juillet 1879

Meubles pour 1880.

Les personnes qui désirent meubler leurs résidences trouveront le plus bel assortiment de meubles pour salon, salle à manger, chambres à coucher, etc., etc., qu'il y ait en cette ville, aux bâtisses de Shaw, 726 et 728, rue Craig.

Dans l'instance de l'expropriation pour l'élargissement de la rue St Bonaventure.

Les Commissaires soussignés nommés pour faire l'évaluation des terrains requis pour la dite amélioration, donnent par le présent avis public qu'ils seront prêts à entendre les propriétaires et tous les parties intéressées avec leurs témoins, titres, etc., dans la Chambre des Commissaires, Hôtel-de-Ville, JEUDI, le VINGT-SIXIEME jour de FEVRIER courant, à DIX heures ET DEMIE de l'avant-midi.

Les Commissaires ont l'intention de commencer leurs travaux par l'évaluation de la propriété formant l'encoignure de la rue St Bonaventure et de la ruelle St Michel, de là allant à l'ouest et prenant chaque propriété à son tour.

D. BROWN,
J. SIMARD,
M. C. MULLIN,
Commissaires.

Chambre des Commissaires, Hôtel-de-Ville, Montréal, 12 février 1880.

VERITES.

AMERS DE HOUBLON

(Une médecine et non un breuvage.)

Contenant du Houblon, du Buchu, de la Mandragore, du Pissenlit,

Et possèdent des qualités plus pures et plus curatives que tous les autres Amers.

ILS GUERISSENT

Tous les maux d'Estomac, Intestins, Sang, Foie, Vessie, Affections Nerveuses, Affaissement, maladie de femmes et Ivrognerie.

$1,000 EN OR

seront payés pour tous cas qu'ils n'auront pas guéri, ou pour tout ce qui sera trouvé d'impur ou de nuisible en eux.

Demandez les Amers de Houblon et le livre de recettes à votre pharmacien, et essayez les Amers avant de vous coucher. N'en prenez pas d'autre.

☞ Le Remède de Houblon contre la toux et les autres maladies est le meilleur marché, le plus sûr et le meilleur.

A vendre chez tous les pharmaciens.

☞ **Payez votre compte de Gaz, au bureau de la Compagnie, coin des rues St Gabriel et St Jacques, le ou avant SAMEDI, le 14 courant et epargnez l'escompte.**

☞ Impression de lettres funéraires à une heure d'avis, au bureau de LA PATRIE, 22, rue St Gabriel

EDITION DE 5 HRS.

BULLETIN TELEGRAPHIQUE

Accidents—Academie des Arts.

Québec, 14.—M. Shanly, commissaire de chemins de fer, et M. Scott, surintendant de la division ouest du chemin de fer de Q. M. O. et O., sont arrives en cette ville.

—Avant hier, un vieillard, du nom de Martinette, s'est cassé le bras en tombant sur un trottoir de la Côte Ste Geneviève.

—Un jeune enfant du colonel Montizambert, âgé de 5 ans, en glissant sur la citadelle, avant hier, s'est fracturé une jambe.

—Il y a une couple de jours il a failli arriver un accident sérieux sur le chemin de fer des Piles. Au moment où un convoi s'engageait sur un pont, en arrivant à St Maurice, le chasse-pierres, rencontrant un obstacle sur la voie, roula en bas du pont; la locomotive, heureusement n'a pas déraillé.

—M. Eugène Hamel, et M. Eugène Taché ont été nommés membres de la nouvelle académie des arts.

Cour Criminelle.

Percé, 14.—Hier, à l'ouverture du terme de la cour du Banc de la Reine, le shérif a présenté une paire de gants blanc, à l'honorable juge Laframboise vû qu'il n'y avait aucune cause à instruire.

Arrivee de M. Parnell—Accident.

Toronto, 14.—M. Parnell arrivera en cette ville le 6 du mois prochain.

—Un marchand de Walkerton, Ontario, du nom de H. R. Robertson, a failli perdre la vie dans les circonstances suivantes. Il logeait à l'*American Hotel*. Mardi soir, en allant se mettre au lit, au lieu de fermer le bec de gaz il souffla dessus. Mercredi matin, en ne le voyant pas paraitre, on monta à sa chambre et l'on enfonça la porte. On le trouva étendu sans connaissance sur son lit. On courut aux médecins, et des stimulants énergiques lui furent administrés. Ce ne fut qu'au bout de quatre heures que le malheureux marchand donna des signes de vie. Hier, quoique très-faible, on espérait cependant pouvoir le réchapper.

ANGLETERRE.

Tempete.

Une dépêche de Sydney (Nouvelle Galles du Sud) dit que le 24 janvier, la colonie française de la Nouvelle-Calédonie, a été ravagée par un cyclone dont les effets ont été désastreux, surtout à Nouméa, la capitale de l'île et le siége du gouvernement. Le désastre est indescriptible. Jamais on n'avait vu le vent atteindre une telle vitesse. La mer était dans une agitation terrible. Plusieurs vaisseaux ont chassé sur leurs ancres dans le port et se sont échoués. Un grand nombre d'habitations ont été renversées en ensevelissant les habitants sous leurs débris. D'après les rapports venus de l'intérieur, on a eu à déplorer la mort de beaucoup de personnes ainsi que la destruction de différentes propriétés, particulièrement dans les campagnes et aux mines situées dans la presqu'île Ducos, où sont employés les forçats.

MONTREAL AU JOUR LE JOUR.

CHRONIQUE LOCALE.

Rougeole.—Des médecins disent que jamais la rougeole n'a fait autant de ravages en cette ville qu'à présent.

Téléphone.—Le contrat pour relier entre eux les différents postes de la police a été passé avec la compagnie de téléphone Bell.

Barreau.—Une assemblée du barreau a eu lieu hier après-midi et l'on y a pris en considération le projet de loi concernant les examens du barreau qui doit être soumis à la législature.

Quartier St. Laurent.—M. Grant a décidé de ne pas se porter candidat dans le quartier St. Laurent aux prochaines élections municipales.

Elections municipales.—L'appel nominal des candidats aux charges municipales aura lieu lundi, le 16 courant. Une estrade a été construite à cet effet à l'extrémité ouest de l'hôtel-de-ville, près du bureau du chef de police.

Faillites.—Un bref de saisie en liquidation forcée a émané contre Pierre Lévesque, à la demande de L. J. Lefaivre pour une dette de $300. F. X. Cochue, syndic.

On ne croit pas que la faillite de M. Worthington, gérant de l'hotel Windsor, ait pour effet de faire clore cet établissement.

Cour de police.—Durant l'année dernière 1602 plaintes ont été portées devant les magistrats de police Dugas et Desnoyers, 1044 devant M. Dugas et 558 devant M. Desnoyers. Ces magistrats ont rendu 1913 jugements: M. Dugas 1351 et M. Desnoyers 562.

Réception.—A l'occasion de son retour d'Europe, Mgr Fabre recevra lundi au palais de l'Evêché. La réception des dames aura lieu dans l'après-midi et celle des messieurs dans la soirée. Les visiteurs sont priés de présenter leur carte en entrant.

Prédictions.—M. Vennor nous annonce une grande tempête de neige pour le 15 ou le 16. Il nous prédit encore des tempêtes de neige pour le mois de mars jusqu'à une date aussi avancée que le 21.

Comité de finances.—L'assemblée de ce comité a eu lieu hier après-midi sous la présidence de l'éch. Nelson. Son Honneur le maire et les échevins Grenier, Généreux, Martin, Fairbairn et Allard y assistaient. Après les affaires routine, le comité décida de siéger à huis clos et les membres de la presse durent se retirer.

☞ Venez! Venez! notre assortiment est toujours complet dans les pelleteries malgré la saison bien avancé, et nous sommes forcé de ne point refuser de prix raisonnable soit pour Casques, Manteaux, etc. Chas Desjardins & Cie, rue Ste Catherine.

Mission.—Les Révérends Pères Rédemptoristes qui doivent prêcher une mission à Notre-Dame sont arrivés. Les exercices commenceront demain à la grand'messe.

La société d'économie politique.—Le diner mensuel aura lieu à l'hôtel Windsor, mardi prochain le 17 février. Les orateurs suivants prendront la parole sur la question de l'Union Législative du Canada: MM. Kerr, Clendinneng, Hutchison, Robidoux, Greenshields et Stevens en faveur de l'Union et MM. Houde, Quinn, Tremblay, Doherty et Downie contre l'Union. Les dames seront admises à huit heures.

En ville.—Hotel Windsor: E A Loveau, New-York; R G Leckie, Sherbrooke; J W Vaughan, Winnipeg; W C Lemozin, Boston.—Hotel Ottawa: Geo May, Ottava; G W Riggle, Rutland, Vt; Jos Auchy, C H Hartney, Chambly; E Andrews, New-York; Jas Aylen, Québec; Hon Wm G Elkins, North Troy.—St. Lawrence Hall: A E Botsford, M.P., Nouveau-Brunswick; H Elliott, ss "Peruvian"; Geo Musson, Toronto; J W Hussey, New-York; W A Patterson, Truro, N. E.; A C Patterson, do; Général G G Sanborn, St Paul, Minn; W A Warner, Northampton, Mass; W C Andrews, Chicago.

Funérailles de M. Devlin.—Les restes de M. Devlin arriveront demain, dimanche, à 9 hrs, A. M. Contrairement à ce qui a été annoncé dans quelques journaux, les funérailles auront lieu lundi matin.

A huit heures, a.m., le corps sera transporté à l'église St Patrice où le service funèbre sera chanté et il sera ensuite ramené au St Lawrence Hall, où il reposera jusqu'à l'heure des funérailles qui auront lieu dans l'après-midi. Les différentes sociétés nationales, les membres du barreau, le bataillon des carabiniers du prince de Galles dont le défunt avait été commandant et tous ceux qui désirent assister aux funérailles devront se rendre à 2 heures, à la porte du St Lawrence Hall, du côté de la rue Craig.

☞ Pelleterie à moitié prix, chez Chas Desjardins & Cie, rue Ste Catherine.

Chute dangereuse.—Hier après-midi, entre quatre et cinq heures, un cultivateur passait en voiture sur la rue des Commissaires, lorsqu'une avalanche de neige glissa du toit d'une maison et fit prendre la peur à son cheval. L'animal dans sa course se précipita du haut du mur de revêtement, renversant et entraînant avec lui une marchande de pommes qui passait. Heureusement il y avait une grande quantité de neige sur la glace et cela eut pour effet d'amortir la chute. Les victimes de l'accident en ont été quittes pour un plongeon très désagréable. La voiture et le harnais ont subi des dommages considérables.

Université Laval.—Parmi les personnes qui assistaient à la réception donnée jeudi soir dans les salles de l'Université Laval, on remarquait Sa grandeur Mgr. Fabre, son secretaire M. Bruchesi, M. l'abbe Verreau, le Rév. M. E. Hamel, recteur de l'Université, le Rév. M. Lévesque, l'hon. shérif Chauveau, l'hon. T. J. J. Loranger, l'hon. juge Jetté, l'hon. juge Papineau, l'hon. C. S. Cherrier, M. Lacoste, C. R., et tous les professeurs de l'Université.

Accident fatal.—Il est arrivé un accident fatal sur la ligne du Grand Tronc jeudi soir. Un serrefrein du nom de Filiatrault, qui réside aux Tanneries, est tombé accidentellement de la plateforme d'un wagon du train *express* de l'ouest, près de la gare de Lancaster, et s'est tué. Le cadavre a été apporté à Montréal hier matin. Le défunt était âgé de 30 ans et laisse une femme et un enfant.

Attention.—Avis est donné aux membres du Barreau de cette section, que le projet de loi concernant le Barreau de cette province est déposé entre les mains de M. Delisle, bibliothécaire.

Messieurs les avocats sont priés d'en prendre connaissance et de se réunir lundi, le 16 courant, à 3 heures p.m., au lieu ordinaire, pour faire leurs suggestions relativement à ce projet de loi.

☞ Choix dans les fourrures comme en plein mois de novembre, chez Chas Desjardins, rue Ste Catherine, Montréal.

Varia.—La cause de Henry Grant pour enlèvement est remise à mercredi prochain.

Un vieillard du nom de Nicolas Brisson a été condamné à six mois de prison pour vol.

M. J. L. Lamplough a été nommé commissaire pour recevoir des affidavits dans la province de Québec.

Un téléphone de la compagnie de télégraphie de la ville et du district a été placé dans l'hopital général.

Aujourd'hui est la fête de St Valentin.

La compagnie de téléphone Bell a placé un de ses instruments dans la petite maison qui sert d'abri aux charretiers sur la place *Dominion*.

On se plaint encore que l'enlèvement des déchets ne se fait pas avec régularité.

Notes.—La porte de la maison de Mme Portugais, 576 rue Ste Catherine, a été trouvée ouverte hier soir......Le mur de la maison portant le No. 105 rue Vitré est dans un état dangereux......Un cheval a été mis en fourrière hier soir.... Environ une douzaine de reverbères n'étaient pas allumés dans la partie-ouest de la ville hier soir.

Mors aux dents.—Il est arrivé hier soir un accident qui aurait pu avoir des conséquences très graves.

Vers huit heures, trois chevaux attelés à une des voitures de la compagnie du chemin de fer urbain se sont emportés sur la rue Bleury et dans leur course furibonde ont lancé avec une violence extrême sur un poteau de télégraphe, au coin des rues Craig et St Pierre, le véhicule qu'ils trainaient. Le choc fut tel que plusieurs personnes qui se trouvaient dans la voiture, entre autres, Mme Shipton, M. Armstrong, de la place Victoria, une dame inconnue et le conducteur ont été grièvement blessés et on a dû les transporter à leurs demeures en voiture.

Résolutions de condoléance.—A une assemblée des membres du Barreau de Montréal, tenue le 13 février, les résolutions suivantes furent proposées et adoptées unanimement.

Il est proposé par M. W. Kerr, C. R. secondé par M. S Pagnuelo.

Que les membres de la section de Montréal du Barreau du Bas-Canada désirent exprimer leurs regrets de la perte qu'ils ont éprouvée par la mort de M. Bernard Devlin avocat qui par ses qualités comme avocat et comme citoyen s'était attiré l'estime et l'amitié de ses confrères et de ses concitoyens.

Proposé par M. W W Robertson secondé par J P Coyle.

Que comme marque du respect et d'estime, que les membres du Barreau professent pour la mémoire de leur regretté confrère, ils assistent en corps à ses funérailles et portent le deuil pendant un mois.

Proposé par l'Hon. R Laflamme, secondé par J J Curran C R.

Qu'une copie des présentes résolutions soit transmise à la famille du défunt comme expression de la sympathie des membres de cette section.

Proposé par M. Branchand secondé par G Macrae C R.

Que les présentes résolutions soient publiées dans les journaux de cette ville.

P. PELLETIER,
Secrétaire.

Arrestations importantes.—M. le grand connétable Bissonnette a opéré ce matin une arrestation qui a causé beaucoup d'émoi parmi les employés du chemin de fer Q. M. O. et O.. Le nommé Georges M. Gordon du département des ingénieurs du chemin avait éveillé depuis longtemps les soupçons de plusieurs employés subalternes pour lesquels il avait retiré de l'argent du paie-maitre du chemin. L'un d'eux étant allé ces jours derniers au bureau du paie-maitre constata que Gordon avait reçu le paiement de 24 jours de travail pour un homme qui n'avait travaillé que 20 jours. D'autres employés constatèrent aussi que Gordon, avant de leur remettre le montant de leur salaire, avait altéré leurs comptes et grossi les montants à réclamer. Hier après-midi une déposition exposant ces faits a été logée au bureau de police et le pauvre faussaire est présentement écroué en attendant que l'on instruise son procès.

Le père de l'accusé a aussi été arrêté sous l'imputation d'avoir participé à la perpétration des faux qui viennent d'être découverts. On a refusé de les admettre à caution. Le procès promet de provoquer un intérêt considérable.

La poursuite privée a retenu les services de notre ami M. A. E. Poirier pour l'enquête qui commencera lundi.

Deux organes importants.—Ayez soin de l'estomac et du foie, surtout de ce premier organe, afin qu'ils puissent fonctionner régulièrement, et vous ferez disparaitre presque toutes les causes des maladies qui affligent l'humanité sous n'importe quel climat. Le seul agent qui fera fonctionner ces deux organes régulièrement est les amers de Houblon.

☞ L'annonce que nous avons publiée au sujet du vin de messe que nous offrons en vente, a eu un très bon effet et aujourd'hui les meilleures familles sur les rues Sherbrooke, Dorchester, Ste Catherine, St Denis, St Hubert et sur plusieurs autres rues, en font usage à leur table. Pour la commodité des personnes pauvres nous vendrons ce vin par mesure de trois demiards. Prix ordinaire, c'est à dire $1.50 le gallon. Lecteurs de la PATRIE, veuillez dire à vos amis d'acheter ce journal de préférence à tout autre. Une récompense de $100 sera donné à quiconque prouvera que notre vin de messe n'est pas vendu tel qu'importé. COUTU & CIE, 245, rue Notre Dame, Montréal. 16 déc.

—Le succès immense qu'ont obtenu les *Pastilles à Vers de Devins* a fait surgir nombre d'imitations frauduleuses, nous prions donc les acheteurs de s'assurer qu'on ne leur vend pas un article falsifié. Les vrais *Pastilles à Vers* recommandées ci-haut sont estampillées DEVINS et sont mises en boites de trente *Pastilles* avec les directions au long et ne sont jamais vendues à l'once ou à la livre. On peut se les procurer chez tous les principaux Droguistes de la ville, et en gros et en détail, chez R. J. Devins, chimiste, près le Palais de Justice, Montréal. 224.

Funérailles de feu M. Devlin.

Les funérailles de M. Devlin auront lieu lundi matin.

Le convoi funèbre partira du *St Lawrence Hall* à huit heures précises pour se rendre à l'église St Patrice et après le service, le corps sera transporté de nouveau au *St Lawrence Hall*.

A deux heures de l'après-midi, le cortége partira du *St Lawrence Hall* (du côté de la rue Craig) pour se rendre au cimetière catholique en suivant les rues St Jacques, McGill, Place Victoria, la côte du Beaver Hall et les rues Université et Sherbrooke.

Le corps arrivera à la gare Bonaventure demain matin, (dimanche) à neuf heures et sera transporté de là à la salle mortuaire au *St Lawrence Hall*, où il restera exposé afin de permettre aux citoyens de cette ville de rendre leur dernier hommage au regretté défunt.

Le comité chargé d'organiser les funérailles se réunira ce soir à la salle St Patrice à huit heures. Les maréchaux des différentes sociétés sont priés d'assister à cette assemblée.

ALFRED PERRY,
JOSEPH CLORAN,
Maréchaux.

Tribunaux.

POLICE.

Devant Son Honneur le juge Dugas.

William Woods, 40, vol d'une horloge et de vêtements dans une église protestante, 6 mois de prison aux travaux forcés.

RECORDER.

Présidence de l'hon. juge Dugas.

Louis Rolland, 24, commis, ivresse et refus de payer son charretier, acquitté.

William Mooney, 18, ivresse et désordre sur la rue Centre, $1 ou 8 jours.

James Johnston, pompier, pour avoir menacé le constable Beauregard avec un pistolet, $20 d'amende et les frais $10.95. L'arme est en outre confisquée.

☞ On ne saurait trop recommander le SIROP DU PRINCE DE GALLES DE MME HARWOOD pour les enfants qui font leur dents ou qui ont la diarrhée. Le grand nombre de ceux qui s'en servent sont là pour prouver que les trois quarts des enfants qui meurent de ces maladies peuvent être sauvés par ce Sirop infaillible pour régler la digestion et arrêter les convulsions. Vendus par les pharmaciens et les épiciers, et par le propriétaire C.D. Morin, 616, rue Ste Marie, Montréal.
14 mai aa

UNE JEUNE DAME,

parlant français et allemand, désire trouver un emploi de coupeuse chez une modiste ou dans un magasin de confections pour dames. S'adresser au bureau de la PATRIE.

ON DEMANDE

Des filles pouvant faire fonctionner des machines à coudre. S'adresser au No 22, rue Cadieux, village St Jean Baptiste.

PERDU

Une épingle de dame, en or, avec grenats. Toute personne la rapportant à U. Garand, Banque Ville-Marie, sera généreusement récompensée. di 291

AVIS

Les soussignés donnent avis qu'ils ont l'intention de demander à la corporation de la cité de Montréal la permission d'ériger une machine à vapeur sur la propriété 162, rue McGill.

JAMES W. TESTER & CIE.
13 février 1880.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal. } Cour Supérieure. No 597.

Dame Rachel Legault, des cité et district de Montréal, épouse de Dé ire Laurin, commerçant du même lieu, donne avis qu'elle a institué une action en séparation de biens d'avec son dit époux.

GEOFFRION, RINFRET, DORION & LAVIOLETTE,
Avocats de la Demanderesse.
Montréal, 10 février 1880.

ARGENT A PRETER

Sur propriétés de Ville,

Pour un terme fixe ou payable par remboursements annuels si on le préfère.

Nous achetons aussi des balances hypothécaires, dues sur fermes, depuis trois à vingt années

PARENT & FRERES,

Syndics officiels et Agents d'immeubles

237, RUE ST JACQUES,
MONTREAL.
2 décembre.

A vendre ou a louer

Un moulin de la force de 50 chevaux, en parfait état et nouvellement réparé, avec $10,000 de matériel pour manufacture de menuiserie. S'adresser à M. OLIVIER ROBERT, 67, rue St Sulpice.
12 fév.—am.

A LOUER

L'hôtel Ste Marie, No 12 et 14, Carré Papineau. S'adresser à J. Laliberté, 78 rue Craig. as 295

A LOUER.

On est maintenant occupé à restaurer complètement les magasins et logements portant les Nos 322 et 334, rue St Laurent, et ces maisons seront louées à des personnes respectables.

J. CRADOK SIMPSON,
Agent financier et de bien-fonds,
as 285 191, rue St Jacques.

AVIS

Est donné aux membres du Barreau de cette Section, que le projet de loi, concernant le Barreau de cette Province, est déposé entre les mains de M. Delisle, bibliothécaire. Messieurs les avocats sont priés d'en prendre communication et de se réunir LUNDI, le SEIZE courant à 3 hrs p.m., au lieu ordinaire, pour faire leurs suggestions relativement à ce projet de loi

Par ordre,
P. PELLETIER,
14 fév. Secrétaire.

AVIS

A VENDRE, pour cause de départ, un débit de liqueurs bien achalandé, clientèle faite au centre des affaires. Aussi embouteillage de bière, chevaux et voitures, le tout ensemble ou séparément. Bail, 3 ans. S'adresser au bureau du journal. bs 287

PATENTES.

STANTON & COURSOLLE,

SOLLICITEURS DE PATENTES,

Se chargent de l'enregistrement des marques de commerce et des dessins de fabrique, etc.

33½, RUE ST. GABRIEL.
9 Sept.

Vente de la Galerie des Arts de Pell.

DES SOUMISSIONS seront reçues par le soussigné ju qu'au

25 COURANT

pour l'achat de tous les objets qui se trouvent dans cet établissement, comprenant

Peintures à l'huile et aquarelles, gravures, chromos, glaces de prix et tous les outils et le matériel.

Le stock est évalué à $4,000 et on peut l'examiner en s'adressant au No. 235 rue St Jacques ou au bureau de Beausoleil & Kent 56 rue St Jacques.

A. L. Kent,
Syndic.
Montréal, 12 février 1880.

Vente de meubles.

M. HENRY J. SHAW s'occupera spécialement ce printemps de la vente des mobiliers de résidences privées et prie les personnes qui ont l'intention de lui confier des ventes, de lui donner leurs instructions aussitôt que possible. M. Shaw sera à son bureau No 728 rue Craig, de huit heures à dix heures du matin, et de une heure à six heures de l'après-midi.
14 février.—am

Emmagasinage de Meubles.

M. HENRY J. SHAW prend la liberté d'informer les personnes qui désirent faire emballer, transporter ou emmagasiner leurs meubles, glaces, peintures, pianos ou autres objets de prix, qu'il a à son service des hommes d'expérience et de confiance pour emballer et transporter les meubles et qu'il pourra emmagasiner ces meubles, au mois ou à l'année dans ses vastes bâtisses

724, 726 et 728, rue Craig.

Conditions faciles. S'adresser à
HENRY J. SHAW,
Batisses de Shaw, rue Craig.
14 février—am

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR DE CIRCUIT—No 8169. Owen McGarvey, demandeur, vs Antoine Grimard, défendeur, et James McShane, Jr., mis en cause.—Il sera vendu par autorité de justice, par encan public et par écrit de saisie exécution, le 25ème jour du mois de février 1880, à 10 heures de l'avant midi, au domicile du défendeur en cette cause, rue Amherst, No 306, en la Cité de Montréal, tous ses biens meubles et effets saisis par moi huissier soussigné, le tout consistant en meubles de ménage, etc, qui seront vendus pour argent comptant au plus haut offrant et dernier enchérisseur. M. E. MERCIER, H.C.S. Montréal, 14 février 1880.

☞ Cartes d'affaires, têtes de comptes, memorandums, imprimés à bon marché au Bureau de la PATRIE, 22 St Gabriel.

Acte de Faillite de 1875

Et ses amendements.

Dans l'affaire de Ernest Morice, de la cité et du district de Montréal, marchand de gros et commerçant, et y faisant affaires seul sous les nom et raison de E. Morice & Cie, failli.

Un bref de saisie-arrêt a émané en cette cause, et les créanciers sont notifiés de s'assembler au bureau de Lajoie, Perrault & Seath, 64, 66 et 68, rue St Jacques, dans la cité de Montréal,

Vendredi, le 27e jour de février A.D. 1880 à 11 heures de l'avant-midi.

Pour recevoir l'état de ses affaires, nommer un syndic s'ils le jugent à propos et régler les affaires de la faillite en général.

L. JOS. LAJOIE,
Syndic officiel.
Bureau de Lajoie, Perrault & Seath, 64 et 66, rue St Jacques,
Montréal, 12 février 1880.

PROVINCE DE QUÉBEC, District de Montréal.

Dans la Cour Supérieure pour le Bas-Canada,

No 288.

Le treizième jour de février mil huit cent quatre-vingt.

Présent: L'Hon. Juge JETTÉ.

Samuel Todd, gentilhomme de la paroisse de Ste Malachie d'Ormstown, dans le district de Beauharnois, province de Québec, demandeur.

vs.

Olivier Michon *alias* Olivier Michaud, journalier, ci-devant de la cité et du district de Montréal et maintenant en pays inconnus, défendeur.

et

Etienne Patry, cultivateur et fergeron, de la paroisse de Notre-Dame du Sacré Cœur, dans le district de Rimouski, province Québec. tiers-saisi.

Il est ordonné, sur la motion de MM. Archibald & McCormick avocats du Demandeur, en autant qu'il appert par le retour de David Garrick, un des huissiers de cette Cour écrit sur le Bref de Sommation émané en cette cause, que le Défendeur a laissé son domicile dans la province du Québec en Canada, et ne peut être trouvé dans le district de Montréal, que le dit Defendeur soit par un avertissement à être deux fois inséré en langue anglaise dans le papier-nouvelles de la cité de Montréal, appelé THE STAR et deux fois en langue française dans le papier-nouvelles de la dite cité appelé LA PATRIE, notifié de comparaitre devant cette Cour, et là de répondre à la demande du dit Demandeur sous deux mois après la dernière insertion de tel avertissement et sur le défaut du dit Défendeur de comparaitre et de répondre à telle demande dans la période susdite, il sera permis au dit Demandeur de procéder à la preuve et jugement comme dans une cause par défaut.

(De par la Cour.)
HUBERT, HONEY & GENDRON,
P. C. S.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal.

Dans la Cour de Circuit pour le District de Montréal.

No 309.

Le douzième jour de février mil huit cent quatre-vingt.

Présent: L'Hon. Juge TORRANCE.

Les syndics de la paroisse de St Vincent de Paul de Montréal, corps politique et dûment incorporé, ayant son principal bureau d'affaires en la cité de Montréal, demandeurs.

vs

François Connant, gentilhomme, ci-devant du même lieu de Montréal, et maintenant absent de cette province, défendeur.

Il est ordonné, sur la motion des Demandeurs par leurs avocats MM. Béique, Choquet & McGown, en autant qu'il appert par le retour de Wilfrid Dumas, un des huissiers de la Cour Supérieure du Bas-Canada, exerçant dans le district de Montréal, écrit sur le bref de sommation émané en cette cause, que le Defendeur a laissé son domicile en la cité de Montréal et qu'il est absent de cette Province, que le dit Défendeur soit, par un avertissement à être deux fois inséré en langue française dans le papier-nouvelles cette cité appelé LA PATRIE, et deux fois en langue anglaise dans le papier-nouvelles de la dite cité, appelé THE STAR, notifié de comparaitre devant cette Cour, et là de répondre à la demande des dits Demandeurs sous deux mois après la dernière insertion de tel avertissement et sur le défaut du dit Défendeur de comparaitre et de répondre à telle demande dans la période susdite, il sera permis aux dits Demandeurs de procéder à la preuve et jugement comme dans une cause par défaut.

(De par la Cour.)
HUBERT, HONEY & GENDRON,
C. C. C.

PROVINCE DE QUÉBEC, District de Montréal.

Dans la Cour Circuit pour le District de Montréal

No 307.

Le douzième jour de février mil huit cent quatre-vingt.

Présent: L'Hon. Juge TORRANCE.

Les syndics de la paroisse St Vincent de Paul de Montréal, corps politique et dûment incorporé, ayant son principal bureau d'affaires en la cité de Montréal, demandeurs

vs.

Joseph Souvoyer dit Lépine du même lieu, défendeur.

Il est ordonné, sur la motion des Demandeurs par leurs avocats MM. Béique, Choquet & McGown en autant qu'il appert par le rapport de Wilfrid Dumas, un des huissiers de la Cour Supérieure du Bas-Canada exerçant dans le district de Montréal écrit sur le Bref de Sommation émané en cette cause, que le Défendeur a laissé son domicile en la cité de Montréal et ne peut être trouvé dans ce District de Montréal, que le dit Défendeur soit par un avertissement à être deux fois inséré en langue française dans le papier-nouvelles de cette cité appelé LA PATRIE et deux fois en langue anglaise dans le papier-nouvelles de cette cité appelé THE STAR notifié de comparaitre devant cette Cour, et là de répondre à la demande des dits demandeurs sous deux mois après la dernière insertion de tel avertissement et sur le défaut du dit Défendeur de comparaitre et de répondre à telle demande dans le délai susdit; il sera permis aux dits Demandeurs de procéder à la preuve et jugement comme dans une cause par défaut.

(De par la Cour.)
HUBERT, HONEY & GENDRON,
C.C.C.

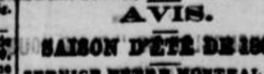

CHEMIN DE FER

LE GRAND TRONC.

AVIS.

SAISON D'ÉTÉ DE 1880.

SERVICE ENTRE MONTREAL et les PAROISSES ENVIRONNANTES.

Les convois entre Montréal et St Hyacinthe, et Ste Anne et Vaudreuil, feront le service comme l'année dernière, à compter du 1er Mai.

LIGNE DE LACHINE.

Les convois du matin et du soir feront le service aux heures accoutumées, et d'autres trains circuleront pour la commodité des familles qui passent la belle saison à Lachine. On fera connaitre plus tard les heures de départ de ces trains.

JOSEPH HICKSON,
Gérant en chef
11 février.—bi 293

J'ai constamment en main

CIRE BLANCHE de Phillips.
CIRE BLANCHE d'Elkins,
CIRE BLANCHE "Crown."
PARAFINE AMERICAINE
PARAFINE CANADIENNE.
SPERMACETI ou BLANC DE BALEINE.
CIRE D'ABEILLES
HUILE D'OLIVE, d'une qualité supérieure pour les autels.
VEILLEUSES de toutes sortes.
ENCENS en boites ou à la livre.
ETAIN EN FEUILLES.

R. J. DEVINS,
PHARMACIEN
Voisin du Palais de Justice, Montréal.

LAIT DE MAGNESIE DE PHILLIPS

Contre le brûlement d'Estomac, maux de Tête, mauvaise Haleine et Débilité générale.

A vendre chez les Pharmaciens.

R. J. DEVINS, Pharmacien,
SEUL AGENT POUR LE CANADA,
Voisin du Palais de Justice, Montréal.

Quand toute autre remede a failli

DEVINS' COUGH SPECIFIC

Guérit les TOUX, RHUMES, FRISSONS, etc., etc.

Il fait disparaitre la PHLEGME et les OBSTRUCTIONS des ORGANES RESPIRATOIRES.

Arrête instantanément le chatouillement de la GORGE.

Son goût et son apparence n'ont rien de désagréable.

Et comme remède contre toutes les maladies causées par le Rhume, les Frissons, etc., il est sans égal.

PRÉPARÉ SEULEMENT PAR

R. J. DEVINS
PHARMACIEN
Voisin du Palais de Justice
MONTREAL.

LUBY

Article de Toilette indispensable pour la jeunesse perpetuelle des Cheveux.

LUBY fortifie les Cheveux et les empêche de tomber; calme l'irritation et les démangeaisons du cuir chevelu, laisse la tête propre et exempte des pellicules et rend aux cheveux leur couleur naturelle.

Ceux qui employent la préparation de LUBY en parlent très favorablement. Ceux qui la condamnent ne la connaissent pas.

En vente chez les Pharmaciens et Parfumeurs, en grandes bouteilles, 50 cents ou 6 bouteilles pour $2.50.

SEUL AGENT POUR LE CANADA

R. J. DEVINS,
PHARMACIEN
Voisin du Palais de Justice
MONTREAL.

LES PASTILLES A VERS DE DEVINS

Sont admises et recommandées par la Faculté Médicale comme

Specifique pour tous les cas de Vers Intestinaux

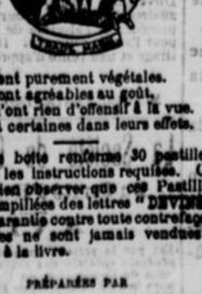

Elles sont purement végétales.
Elles sont agréables au goût.
Elles n'ont rien d'offensif à la vue.
Et sont certaines dans leurs effets.

Chaque boite renferme 30 pastilles, ainsi que les instructions requises. On voudra bien observer que ces Pastilles sont estampillées des lettres "DEVINS" comme garantie contre toute contrefaçon et qu'elles ne sont jamais vendues à l'once ou à la livre.

PRÉPARÉES PAR

R. J. DEVINS
PHARMACIEN
Voisin du Palais de Justice,
MONTREAL.

PROFITEZ-EN !

A ceux qui n'en ont pas encore profité nous leur disons: Il est de votre intérêt de

Profiter de la grande vente, c'est-a-dire du "Run" que fait en ce moment LA MAISON A. PILON & CIE ET Que l'on continuera jusqu'au 1er Mars.

Nous sommes decides a faire de SERIEUX SACRIFICES.

☞ Venez nous voir! Venez en foule AU BON MARCHÉ ☜

Nos. 647 et 649 Rue Ste CATHERINE.

A. PILON. J. B. LABELLE.

1 dollar par mois depuis $5.00 jusqu'à $20.00 d'achat — ENVOI FRANCO des catalogues

Au-dessus de VINGT dollars le payement est divise en 20 mois.

AGENCE GÉNÉRALE DE LA Librairie Française

1 dollar par mois depuis $5.00 jusqu'à $20.00 d'achat. — ENVOI FRANCO des catalogues

M. E. DANSEREAU & CIE.,
15, 17 & 19 RUE ST. JACQUES,
MONTREAL.

Livraison de tous les ouvrages de LIBRAIRIE française des principaux Editeurs, tel que

A. MAME et FILS (à Tours), F. F. ARDANT FRÈRES (à Limoges) J. LEFORT (à Lille), Vve H. CASTERMAN (à Tournai), V PALME J. LECOFFRE, POUSSIELGUE FRÈRES, PERISSE FRÈRE GAUME et Cie, ALBANEL, *Baltenweck Sr*, FIRMIN DIDOT et Cie, HACHETTE et Cie, J. HETZEL et Cie, GARNIER FRÈRES, *L'Abbé Migne*, GUILLAUMIN et Cie, CHS. DELAGRAVE, DELALAIN FRÈRE, G. MASSON, A. DELAHAYE, MARCHAL BILLARD, etc., etc.

Les ventes ont lieu aux prix de Paris, augmentés seulement des frais de douanes et transports, le paiement se faisant par fractions mensuelles

A LOUER

Sur la rue St Denis, près de la rue Roy, maisons de première classe, pourvues de toutes les améliorations modernes telles que fournaises, bains, etc., et aussi nouvellement tapissées et imitées, ouvrage de première classe et papier de première qualité. Une belle cour, écurie, hangar, etc. S'adresser à T. PREFONTAINE & CIE, cour de bois bois de sciage, coin des rues Dorchester et Sanguinet, ou No 448, rue St Denis.

A LOUER

La belle résidence, No 85, en haut de la rue St Urbain, avec un verger y attenant. Lot 150 x 210 pieds. Possession immédiate. S'adresser à

G. N. MONCEL,
Bureau de la succession Masson,
9 fév. 3, rue St Jacques.

A LOUER

L'HOTEL DU CANADA avec toutes les améliorations modernes, 15 et 19, rue Saint Gabriel, Montréal. Possession au 1er mai prochain.

Tout l'ameublement du même hôtel est à vendre.

S'adresser No 6, rue St Lambert, bureau de la Compagnie de Prêt et Crédit Foncier.
6 février. jno.

Maison a louer a la Cote St Paul.

Une maison convenable pour un laitier, huit appartements, avec écurie pour 18 vaches; un bon puits.

S'adresser à HENRY PIGEON, commerçant, Côte St Paul. as 288

A LOUER

Un COTTAGE contenant huit appartements, situé sur Western Avenue, près du pont, Côte St Antoine, en face d'un bocage. S'adresser au No 8, rue St Lambert. jo-289

A LOUER

Le magnifique HOTEL en pierre, situé en face du marché, coin de la rue St Dominique, au village St Jean-Baptiste, avec tout l'ameublement, y compris deux pianos, miroirs, garde-liers, garniture de buvette, caraffes, verres, etc. S'adresser au No 8, rue St Lambert.
7 février.—jno

$5 A $10 A GAGNER PAR JOUR Des agents actifs trouveront facile de gagner entre 5.00 à $10 par jour, par la vente d'un article d'utilité domestique.

S'adresser à
STANTON & COURSOLLE,
33½, Rue St. Gabriel

A VENDRE

Pharmacie, et tous ses accessoires. S'adresser par lettre aux initiales A. B., bureau de LA PATRIE. 289

PENSION.

Un ou deux messieurs trouveront une bonne pension au No 41, rue des Allemands Prix modéré.

AVIS.

L'annonceur désire acheter pour argent comptant une maison ou un lot vacant à dix minutes de marche du Palais de Justice.

J. F. GRAVEL,
28 janv.—am 21, rue St Vincent.

ON ACHETE

DES FUSILS d'occasion, à un ou deux coups, chez

A. BONNEVILLE,
29 août. 227, rue Notre-Dame

Agence d'immeubles.

A VENDRE—Une magnifique maison double, No. 191, rue St André, contenant toutes les améliorations désirables. Terrain 21.3 x 72.6 attenant à cette propriété un beau et grand jardin.

Prix et conditions des plus libérales.

Pour plus amples informations, s'adresser à

LOUIS PLAMONDON,
Agent d'immeubles,
août 28 rue St. Jacques

Situation demandée.

Un jeune homme sachant parler l'anglais et le français, et pouvant donner de bons certificats, demande une situation soit dans une grocerie ou dans un magasin de marchand tailleur, ou comme collecteur. S'adresser à J. D., bureau de la PATRIE

Aux hommes d'affaires

Un teneur de livre d'expérience, en disponibilité le soir, offre ses services soit pour tenir les livres, les balancer ou les auditer, à des conditions faciles et libérales. S'adresser, par lettre, aux initiales A. B., bureau de "La Patrie."

A. E. POIRIER,
AVOCAT,
No 6, RUE ST JACQUES
MONTREAL.
29 janvier.

PILLULES DE

NOIX LONGUES COMPOSÉES DE McGALE,

(RECOUVERTE EN SUCRE.)

Pour la guérison certaine de toutes les affections bilieuses, Torpeur du Foie, Maux de Tête, Indigestions, Etourdissements, et de tous les malaises causés par le mauvais fonctionnement de l'estomac.

CES PILLULES sont fortement recommandées comme un des remèdes les plus surs et les plus efficaces contre les maladies plus haut mentionnées. Elles ne contiennent pas de mercure ni aucune de ces préparations. Tout en étant un puissant pugatif, pouvant être administré dans n'importe quel cas, elles ne renferment aucune de ces substances délétères qui pourraient les rendre préjudiciables à la santé des enfants et des personnes âgées.

LES PILLULES DE NOIX LONGUES de McGALE sont préparées avec soin, avec un extrait concentré, tiré de la noix longue et combiné avec d'autres principes végétaux, de manière à les placer au premier rang parmi toutes les Pillules stomachiques jusqu'à présent offertes au public.

Nos Anciens Canadiens-Français faisaient usage de la noix longue, avant sa maturité. Ils l'employaient en CONFITURES contre la constipation habituelle. Mais le grand inconvénient, était l'obligation de faire cette préparation avec les noix vertes et fraîches, qui, faite en quantité, perdait toute sa vertu et devenait inutile. La science a depuis découvert un extrait de cette noix, qui se conserve intact dans tous les climats.

C'est de cet extrait que sont composées les Pillules de Noix Longues de McGale.

DIRECTIONS.

DOSE.—Pour un adulte, 2 ou 3 Pillules en se mettant au lit, suivies, si on le veut, d'une poudre de Seidlitz le matin. Pour une personne jeune ou délicate, 1 ou 2 pilules prises de la même manière. Une pilule prise après diner facilitera beaucoup la digestion.

Prix: —25 cts par boite.

B. E. McGALE,
CHIMISTE,
Seul propriétaire et manufacturier.

En vente chez H. R. Gray, Devins & Bolton, J. Goulden, Laviolette & Nelson, Dr Laporte, Dr Delvecchio, Picault & Cie, G. Boulanger, F. St Louis

Musique à bon marché

Morceaux de Blake pour piano, 20 cts chacun.

Claytons' Grand March, Silvery Echoes, Race Course Galop, Golden Clouds, Waves Ocean Galop, Morning Pearl Fantaisie, King of Storm Galop, Success March, Shell of Ocean Waltz, Heavenward Bound March, Summer Raindrops, Fairy Voices.

AUSSI DUOS DE BLAKE.

Il Corricolo Galop, 40c.; Golden Clouds, 20c. Race course Galop, 20c.; Morceaux de Lamothe, 20c. chaque; First Kiss Waltz, Bella Waltz, Breeze of Night Waltz.

Aussi de nouvelles copies de Silvery Waves, 20c.; Grandfather's Clock Waltz, 10c.; Waterfall Galop de Lamothe, 20c. Chacun de ces morceaux sera expédié par la malle sur commande.

Magasin de Musique et de Livres à bon marché de STREET,
No 29, RUE BLEURY.
2 déc.

Avis aux marchands de journaux.

La Compagnie Internationale des journaux (ci-devant la "Willmer & Rogers News Company,") No 31, rue Beekman, New-York, importatrice de journaux ou livres français, allemands, anglais et autres publications étrangères, Demandez la liste des prix. as 261

FEUILLETON de la "PATRIE."

L'OUVRIER-GENTILHOMME.

PAR TH. LABOURIEU.

TROISIEME PARTIE.

VIII

LA TRAHISON D'UN COQUIN.

(*Suite.*)

—Ah! c'est comme ça! Vous vous fâchez tout de bon? Eh bien alors je ne parlerai pas! Et tout le grand tra la la de la justice serait ici qu'elle ne vous arracherait pas du guêpier ou l'on vous a fourré, tout marquis que vous êtes, voilà!

L'idée qu'un nouveau coup qu'il ne soupçonnait pas allait le frapper dans ses affections ou son honneur arrêta le gentilhomme.

Il s'éloigna de la cheminée et regarda Malvenu avec anxiété.

—Tu ne parleras pas? demanda-t-il... Qu'as-tu donc à dire?

—Rien, riposta sèchement l'ancien serrurier, je ferme à double tour ma boite à bêtises... Tant pis pour les curieux... et les intéressés.

—Pourtant, insinua le marquis, si je te faisais grâce?

—Connu fit insolemment Malvenu. Vous dites ça pour savoir, quand vous saurez, bonsoir! Vous me ferez pincer au demi-tour, puisque vous avez en main ce qu'il faut pour ça. Nenni point! D'ailleurs, mon complice est votre cousin, du côté des emmes, c'est vrai; mais enfin, il n'est pas moins de la famille, donc cela m'honorera d'avoir pour compagnon de chaine un cousin de gentilhomme... Allons sonnez... sonnez, s'il vous plait, monsieur le marquis?

A ces mots, l'ouvrier-gentilhomme parut de plus en plus indécis; il fut en proie à mille suppositions pleines d'angoisses; il répondit à l'adroit vaurien.

—Ecoute! J'ai là tous les faux que toi et ton complice avez fabriqués. Parleras-tu si je m'engage à les anéantir?

—Tous... tous? demanda Malvenu clignant des yeux.

—Tous, sans exception, répondit le marquis d'un ton ferme.

—Et la preuve? ajouta le chenapan d'un air de doute.

—La preuve? reprit le marquis, tirant de son portefeuille deux liasses de papier, la voici.

Et le gentilhomme lança dans le feu les billets escomptés tant à Paris qu'à Charleville.

—Un instant! exclama Malvenu, se précipitant vers la cheminée, saisissant les pincettes et retirant les billets du feu. Je n'ai pas vu s'ils y étaient bien tous, moi!

—Misérable! s'écria le marquis qui s'empara violemment du bras du vaurien, le retourna de façon à faire plier le scélérat jusqu'à terre.

Alors, presque aux genoux du marquis, et quoique la flamme détruisit cependant les preuves évidentes de son crime, Malvenu se reconnut vaincu!

Subissant la supériorité morale du marquis qu'il ne soupçonnait pas plus que sa force physique, l'ancien serrurier n'eut plus qu'une pensée: celle de se faire bien venir du gentilhomme. D'ailleurs pour le moment, la veine était de son côté.

Malvenu se releva tout confus.

—Ah! ben, merci! fit-il, je ne sais pas si vous avez une rude poigne!

—Que veux-tu, mon gaillard? riposta le marquis, c'est une poigne de gentilhomme double d'ouvrier. Tu sauras maintenant que je ne me laisse insulter ni chez moi, ni chez les autres.

—Oh chez les autres!.. Prononça Malvenu en secouant la tête. Vous n'êtes peut être pas chez les autres, ici?

—Comment dis-tu? demanda le gentilhomme regardant avec surprise le complice de Wilden, est-ce que je ne suis pas ici chez ton digne associé?

—Peut-être que non, et peut-être bien que vous vous noyez, Monsieur le marquis! répondit le vaurien, les yeux bai sés en se frottant les mains sur ses genoux.

—Chez qui suis je donc? chez mon beau-père, peut-être; monsieur Delavau?

—Pas davantage! cependant, vous brûlez, répliqua froidement Malvenu.

—Allons, parle plus clairement, je le veux! reprit le gentilhomme aussi intrigué qu'offensé du ton que prenait avec lui le misérable.

—Vous le voulez? soit, dit l'ancien serrurier en relevant sa casquette.

—Je vais y aller carrément; vous saurez donc que monsieur Blainville, votre rival du Havre ou plutôt monsieur Wilden, votre rival des Ormes a, pour sa sécurité, acheté cet hôtel en votre nom.

—En mon nom?... en mon nom? se récria le marquis stupéfait et comme doutant de ce qu'il entendait.

—Oh! continua le vaurien, en élevant les bras, entre parents le dommage n'est pas grand; et comme, après tout, l'argent sortait de votre caisse...

—C'est impossible!... tu mens! dit avec explosion le gentilhomme; mais se rappelant tout-à-coup la lettre qu'André avait reçue d'une maîtresse de Wilden s'adressant par erreur à sa personne, le doute ne lui fut plus permis; la rougeur lui monta au front; le vaurien, profita de sa confusion pour continuer:

—Parbleu! croyez-vous que lorsqu'on est saisi, ruiné, décrédité sur la place comme mon associé, on ne soit pas obligé d'emprunter le nom d'un honnête homme, dont on a si bien imité déjà la signature; et comme à Paris on ne vous connait que de réputation, il a été facile à mon associé de prendre votre place, de se parer tout du long de votre crédit, c'est l'A, B C, du métier, et c'est sous votre nom qu'il continue encore à faire des dettes ici à bouche que veux-tu.

—Et tu es sûr de ce que tu dis? interrompit le marquis, osant à peine croire ce qu'il entendait.

—De ça et de bien d'autres choses, riposta Malvenu, comme par exemple...

Ici le chenapan s'arrêta.

—Parleras-tu? fit le marquis, dans la plus vive anxiété et se dirigeant de nouveau vers le cordon de sonnette.

—Bon! vous y allez toujours de franc jeu, reprit Malvenu, le prévenant encore dans son mouvement. Alors vous saurez tout., vous saurez que M. Wilden donne ce matin un déjeuner de garçon; qu'il veut inaugurer son soi-disant hôtel, le vôtre, entendons-nous, par une bonne farce comme il les aime; c'est-à-dire, qu'il veut présenter au dessert sa dernière maîtresse, voilà!

Malvenu appuya avec intention sur ces mots.

D'abord le marquis ne comprit pas; puis se ravisant, il sortit une lettre de sa poche, celle qu'il avait reçue trois jours auparavant des mains d'André.

—Oui, je sais; cette femme dont j'ai l'écriture, dont la missive, par erreur, est arrivée à mon adresse, aux Ormes.

Il montra la lettre au chenapan.

—Vous n'y êtes pas, répondit celui-ci avec un geste de tête négatif, et vous vous noyez encore.

—Mais... interrompit le marquis confondu.

—Celle dont je vous parle, continua froidement le scélérat, n'écrit plus, pour cause, à mon associé; elle est trop grande dame pour cela, à cette heure.

Une pensée rapide comme l'éclair, mais affreuse, traversa le cerveau du gentilhomme.

—Ah! balbutia-t-il. Et tu la connais, cette grande dame?

—Je vois, répondit le vaurien en regardant effrontément le marquis, que vous avez déjà deviné; et que, cette fois, ça brûle!...

—Son nom, son nom, misérable! s'écria le gentilhomme hors de lui, et serrant de nouveau avec force le bras de l'ancien serrurier.

—Eh parbleu. c'est la marquise de Valmeuse, repartit Malvenu, détachant son bras de la main crispée du marquis, et se reculant de plus en plus.

Le marquis frissonna; une sueur froide couvrit tout son visage; il s'appuya sur la table pour ne pas tomber, et murmura dans un accès de rage voisin du délire:

—Oh, l'infâme.... l'infâme....

Et le marquis courba la tête, comme frappé d'anéantissement devant la révélation de l'ancien serrurier.

A Continuer.

Madame Partington disait: Ne prenez pas de remèdes de charlatan parcequ'ils sont nuisibles à la *source* de la santé, mais ayez confiance dans les amers de Houblon qui guérissent la *dilapidation générale* et toutes les maladies comiques Ils ont sauvé la vie à Isaac qui souffrait d'un *extrait* très grave des fièvres *tripoïdes*. C'est le *ne plus unum* des médecines.

AVIS
Aux amateurs de Tabacs et Cigares.
Si vous voulez avoir la qualite et le bon marché, visitez le nouvel établissement de
DUFRESNE & MONGENAIS,
221, 223 et 225, rue Notre-Dame
10 juin. sa
10 juin—sa

Le Professeur O. Bruneau, M.V.,
DIPLOMÉ DU COLLEGE VÉTÉRINAIRE de MONTREAL,
Autrefois assistant chirurgien à l'hôpital vétérinaire, ayant résolu de pratiquer pour son compte, ouvrira son bureau le premier Février prochain, au No 677, RUE CRAIG, porte voisine de l'ancien bureau de M. McEachran. Il fera sa spécialité des affections pulmonaires et des intestins des grands animaux domestiques, et s'occupera d'une manière particulière des maladies de la race canine.
21 janvier. am

DEMENAGEMENT.
Les soussignés ont transporté leurs bureaux au
No 23, rue Ste Helene,
Au coin de la rue des Récollets.
BENNING & BARSALOU,
26 déc. Encanteurs.

Nouvelle Epicerie de Famille
A BON MARCHÉ.
M. A. BRIEN annonce au public de Montréal et des environs qu'il a ouvert une epicerie de première classe, au coin des
Rues Mignonne et Jacques-Cartier,
ancienne place de M. U. Perrault. Il aura toujours en mains des Vins et Liqueurs de première qualité, Provisions et Epiceries du meilleur choix et de bonne qualité, et aux prix les plus bas. Il sollicite du public une visite, avant d'acheter ailleur. Les acheteurs seront servis avec la plus grande ponctualité.
23 janvier. am

LA BANQUE D'HOCHELAGA.
Nouvel appel de versements.
AVIS est par les présentes donné que les actionnaires de la Banque d'Hochelaga, qui n'ont pas encore payés les troisième, quatrième cinquième, sixième, septième, huitième, neuvième et dixième versements de dix par cent (10 p. c.) chacun sur les actions par eux souscrites, tant dans la première que dans la deuxième émission du fonds capital de la dite banque, sont requis de payer les dits versements dans les bureaux de la dite banque, à Montréal, comme suit:
Le 3e versement de dix par cent (10 p.c.) le 6 mars prochain
" 4e " " 6 avril "
" 5e " " 7 mai "
" 6e " " 7 juin "
" 7e " " 7 juillet "
" 8e " " 7 aout "
" 9e " " 7 sept. "
" 10e " " 7 octobre "
Par ordre du bureau,
J. E. BRAIS, Caissier.
Montréal, 29 janvier 1880.

LA BANQUE DU PEUPLE.
Dividende No 89.
Les actionnaires de la Banque du Peuple sont par les présentes notifiés qu'un dividende semi-annuel de
DEUX PAR CENT
pour les six mois courant, a été déclaré sur le fonds capital et sera payable au bureau de la Banque, LUNDI, le PREMIER MARS prochain, et les jours suivants.
Le livre de transfert sera fermé du 15 au 29 Février inclusivement.
Par ordre du bureau des Directeurs,
A. A. TROTTIER, Caissier.
Montréal, 31 janvier 1880.

LA BANQUE DU PEUPLE
AVIS
L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Banque du Peuple aura lieu aux bureaux de la Banque, rue St Jacques, LUNDI le PREMIER MARS prochain, à TROIS heures p.m., conformément aux 16ème et 17ème clause de l'acte d'incorporation.
Par ordre du bureau des Directeurs,
A. A. TROTTIER, Caissier.
Montréal, 31 janvier 1880.

La Société Canadienne-Française de Construction de Montréal.
AVIS
L'Assemblée Générale Annuelle des membres de cette Société se tiendra, en son bureau, No 17, rue Gosford, LUNDI, le 16 Février courant, à SEPT heures et DEMI du soir, pour recevoir le rapport des Directeurs, ainsi qu'un état général des affaires de la Société pour l'année 1879, et procéder à l'élection de onze Directeurs pour l'année courante. Il y aura aussi un tirage et une vente d'appropriation.
T. LAPALME, Sec.-Trés.
Montréal, 2 février 1880

La Société de Construction
Du Comté d'Hochelaga.
AVIS
Est par le présent donné qu'une assemblée générale spéciale des actionnaires de la Société de Construction du Comté d'Hochelaga aura lieu JEUDI, le 26 de Février courant, à 7½ heures p.m., au bureau de la Société, No 20, rue St Vincent, en la cité de Montréal, pour prendre en considération une résolution qui sera proposée ordonnant la liquidation des affaires de la Société et procéder à cette liquidation s'il y a lieu.
Par ordre du bureau de direction.
C. E. SCHILLER, Président.
H. JEANNOTTE, N.P., Sec.-Trés.
Montréal, 5 février 1880

PARIS-MURCIE
JOURNAL UNIQUE.
Articles par les plus grands écrivains de France, et illustré par les crayons les plus en renom. Publication spéciale qui a obtenu un succès monstre à la grande fête de la presse, le 18 décembre dernier, à Paris.
Près de deux millions d'exemplaires ont été vendus jusqu'à aujourd'hui.
PRIX: 30 cts,
Chez
PATENAUDE & LECLERE
29, rue St Vincent.
17 janvier.

MERES! MERES!!
Votre sommeil est-il jamais troublé par les cris d'un enfant malade souffrant de douleurs atroces causées par la dentition? Si tel est le cas, achetez immédiatement une bouteille du SIROP CALMANT DE MME WINSLOW. Il procurera un soulagement immédiat au pauvre enfant malade, soyez-en convaincue. Toutes les mères qui en ont fait usage attesteront qu'il règle la digestion, guérit la diarrhée, et que son effet est merveilleux; il procure du repos à la mère et du soulagement à l'enfant sans altérer sa santé. On peut s'en servir sans danger dans tous les cas; ce Sirop est agréable au goût et est préparé d'après la prescription d'une des plus anciennes garde-malades des Etats-Unis, diplomée par la Faculté de Médecine. On peut en faire usage suivant les directions qui accompagne chaque bouteille. La première enveloppe de chaque bouteille est revêtue de la signature de CURTI & PERKINS, autrement c'est une contrefaçon.—En vente chez tous les pharmaciens. Prix, 25 cts la bouteille. Mefiez-vous des contrefaçons.

La Panacée de Brown pour l'usage des familles.
C'est le remède le plus efficace qu'il y ait au monde pour guérir toutes sortes de douleurs. Soit qu'on en fasse un usage externe ou interne, il activera la circulation du sang et conséquemment soulagera les douleurs, qu'elles soient chroniques ou aigues, bien plus efficacement que tout autre remède, et ses propriétés sont bien au-dessus de celles des autres préparations semblables.
Cette panacée guérit les douleurs dans les côtés et les reins, ainsi que les douleurs d'Intestins, les Maux de Gorge, le Rhumatisme, les Maux de Dents, en un mot, toutes sortes d'affections et c'est avec raison qu'on l'appelle le Le Remède à tous maux. LA PANACÉE DE BROWN devrait se trouver dans toutes les familles. Une cuillerée à thé de cette préparation dans un verre d'eau chaude (sucrée si on le préfère) avalée au moment de se mettre au lit, est un remède efficace pour le RHUME. Prix, 25 cts la bouteille.

Beaucoup de maladies
Chez les enfants sont causées par les vers, bien qu'on les attribue à d'autres causes. Le VERMIFUGE DE BROWN ou pastilles pour les vers, bien qu'elles soient efficaces pour la guérison de cette maladie, ne peuvent faire tort à la santé de l'enfant le plus délicat. Les médecins ont fait usage de ce remède inappréciable avec succès et ont constaté qu'il détruisait infailliblement les vers qui font si souvent tant souffrir les enfants.—Prix, 25 cts la boîte.
22 janvier 1880.

ATTAQUES D'EPILEPSIE
ET
CHUTES DE HAUT MAL.
Cure permanente, sans charlatanisme, par l'emploi pendant un mois de la Poudre Infaillible du celebre Dr Goulard. Pour convaincre ceux qui souffrent que ces poudres donnent véritablement les résultats promis, on en fera parvenir gratuitement par la poste, et port payé, une boîte à titre d'essai à ceux qui en feront la demande. Comme le Dr Goulard est le seul qui ait fait une étude spéciale de ces maladies, et comme des milliers de personnes ont été guéries par l'usage de ses poudres, on garantit dans tous les cas une guérison radicale, sous peine de rendre l'argent. Tous ceux qui souffrent doivent faire usage de ces poudres pour se convaincre de leur efficacité curative.
PRIX: Une grande boîte $3.00, ou 4 boîtes pour $10.00, envoyées par la poste au reçu de la somme dans tous les endroits des Etats-Unis ou du Canada. On expédie également par express contre remboursement.
S'adresser à
MM. ASH & ROBBINS,
360, Fulton Street, Brooklyn, N.-Y.

GUERISON CERTAINE
DE LA
Consomption.
Tous ceux qui souffrent de cette maladie doivent se préoccuper de la guérison assurée par les celebres Poudres Consomptives du Dr Kissner. Ces poudres sont la seule préparation connue pour guérir la Consomption et toutes les maladies de la Gorge et des Poumons. En vérité notre confiance en elle est si puissante que pour vous convaincre qu'il n'y a pas de charlatanisme, nous en enverrons à *titre d'essai, gratuitement*, une boîte à quiconque en fera la demande par la poste.
On vous rendra votre argent, si vous n'êtes pas satisfaits de l'efficacité de ces poudres. Si votre vie est en danger, essayez de faire usage de ces poudres, et certainement vous serez guéris.
PRIX: Une grande boîte, $3.00, expédiée au reçu de la somme dans tous les endroits des Etats-Unis et du Canada.—S'adresser à
MM. ASH & ROBBINS,
360, Fulton Street, Brooklyn, N
28 oct. m

W. H. DION YOUNG, D.D.S,
Gradué du College Dentaire de Philadelphie en 1873.
DENTISTE,
300½ Rue Notre-Dame,
Chirurgie et Mécanique Dentaire suivant toutes les améliorations modernes.
Une attention toute particulière a donnée à l'administration des Anesthétiques sous la surveillance d'un médecin expérimenté.
26 nov.—a

Livres de Medecine.
Un grand assortiment de LIVRES DE MÉDECINE vient d'être reçu chez
CADIEUX & DEROME,
207, Rue Notre-Dame.
De plus une collection de Livres de Médecine de seconde main qu'ils vendront à des prix excessivement bas.

Leçons d'Italien et d'Espagnol
SIGNOR DOMENICO SPINELLI donnera des leçons de langue Italienne et Espagnol à sa demeure, 34 rue Notre-Dame, à dater du mois d'Octobre, tous les mardis et vendredis, le soir, de 8 à 10 heures, et se chargera en outre de donner ses leçons à domicile.
27 septe ...re 1879.

Vins Canadiens
DES
VIGNOBLES DE "CLAIR HOUSE,"
COOKSVILLE, Ont.
MADERE (cru de 1871).
SAUTERNE (cru de 1872).
SAVIGNY (cru de 1872).
CATAWBA (cru de 1871).
DELAWARE (cru de 1874)
Ces vins ont obtenu des prix à l'Exposition de Philadelphie et à l'Exposition de Paris en 1878. Leur qualité est fort vantée par des médecins éminents.
HAMMOND & DIER,
773 Rue CRAIG, Montreal.
AGENTS POUR LA
Société des Vignerons du Canada.
6 mai.

ANNEE SCOLAIRE 1879-80
LIVRES CLASSIQUES ETC.
A LA
LIBRAIRIE
PAYETTE & BOURGEAULT,
250,—RUE ST. PAUL,—250,
MONTREAL.
Les Directeurs et Directrices des Communautés Religieuses, les Commissaires d'Ecoles, les Instituteurs et Institutrices trouveront à cette Librairie tous les Classiques approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique, ainsi que fournitures d'écoles de tous genres, etc., etc., à des conditions très avantageuses.
Dépot des Ouvrages Classiques nouveaux de E. Robert, Clerc St. Viateur, approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique.

	Prix dor
Grammaire Elémentaire suivie de très nombreux exercices orthographiques, d'un lexique et de devoirs du style	$3.75
Gram. Elémentaire, partie de l'élève	1.50
Do do do du maître	9.00
Exercices orthographiques, suivis d'un lexique et de devoirs de style	7.4
Nouvelle grammaire complète	7.50
Exercices mis en rapport avec la Grammaire complète	.00
Le même, partie du maître	7.50
Méthode pratique et raisonnée de style et de composition, 1ère année (partie de l'élève)	3.60
Do do do (partie du maître)	9.00
Do do 2e année (part. de l'élève)	3.60
Do do do (partie du maître)	9.00

—AUSSI—
Manuel de la Congrégation du Cœur de Jésus 3.00
Leçons morales, illustrées 2.50
Etc., etc., etc.
PAYETTE & BOURGEAULT,
250, Rue St. Paul,
Vis-à-vis la rue St. Vincent
30 Juillet.

LIBRAIRIE
IMPRIMERIE ET RELIURE.
—oxo—
Payette & Bourgeault,
LIBRAIRES
No. 250, RUE ST. PAUL,
MONTREAL.
—oxo—
Ouvrage Canadiens en vente à cette Librairie:
" Le Pélérin de Ste. Anne, " 2 vols. in 18 Jésus, par Pamphile Lemay $1.00
" Picounoc le maudit, " suite du Pélerin de St. Anne, 2 vols. in 18 jesus .. 1.00
" Le bon Pélerin de Ste. Anne, " 1 v. in 12, 100 pages broché 0.15
" Les anciens Canadiens, " par P. A. de Gaspé, 2 beaux vols. in 12, bro .. 1.00
" Souvenirs d'un Exilé Canadien, " par J. B. Singer, 1 vol. in 12, broché 0.30
" La vraie Politesse et le bon Ton, " par un prêtre canadien, 1 vol in 18 .. 0.25
" Notre Dame de Lourdes, " par Henri Lasserre 1 vol. in 12, 400 pages cart. (Edition Canadienne) 0.50
" Esquisse sur le Nord Ouest, " par Mgr. Taché, 1 vol. in 8 .... 0.30
" Une de Perdue deux de trouvées, " par G. de Boucherville, 2 vols. in 12 1.00
" Jean Rivard, le défricheur canadien, " par A. Gérin Lajoie, 1 vol. in 12 .... 0.30
" Jean Rivard l'Economiste, " par le même, 1 vol. in 12 .... 0.30
" Biographie de l'hon. B. Joliette et de M. le grand vic. A. Manseau, " 1 v. in 12 cartonné 0.50
" Histoire de la littérature canadienne, " par Edouard Lareau, 1 v. in 8. 1.00
" Mélanges Historiques et Littéraires, par le même, 1 vol. in 12 .... 0.60
" Libéraux et Conservateurs, " par le même, 1 vol. in 8 .... 0.10
" Itinéraire de Québec à Chicago, " par A. G. Gérard, 1 vol. in 8 bro 0.75
" Les Evénements de 1837-1838, " par L. N. Carrier, 1 vol. in 12, broché .. 0.50
" Le colonel Dambourgès, " 1 vol. in 18, cartonné 0.25
" Traité Populaire de la Culture de la betterave et de la fabrication du sucre en Canada, " par Octave Cuisset, 1 volume, in 12 .... 0.25
" Nos Croisées ou l'Histoire anecdote de l'expédition des volontaires canadiens à Rome pour la défense de l'Eglise. " 1 volume in 12 broché .. 0.50
" Cathéchiste Politique, " par B. A. T. de Montigny, 6 vols. in 12 bro 0.75
Le même cartonné 1.00
" Les martys du Colisée, " par le Rév. A. J. O'Reilly, 1 vol. in 8 broché 0.75
" De Tribord à Babord, " par Faucher de St. Maurice, 1 vol. in 12 broché 500 pages 1.25
" Histoire du Canada et des Canadiens de 1830 à 1837, " par M Bibaud, 1 vol. in 12 broché, 500 pages 1.50
" Manuel de Controverse, " par Scheffmager, 1 vol. in 18 broché 0.12
" Le Petit arsenal du Catholique ou traité élémentaire de Controverse, " par un Catholique Romain, 1 vol. in 12, 500 pages cartonné 0.50
" Leçons morales, " par J. J. Valade Gabel, 1 vol. in 12, Illustré d'un grand nombre de gravures, cart 0.25
" Relutions des Jésuistes, contenant ce qui s'est passé de plus remarquable dans les Missions des Pères de la Compagnie de Jésus dans la Nouvelle-France, " 3 forts volumes grand in 8 broché 15.00
" Nouveau Testament de Notre-Seigneur (Le), " traduit de la vulgate en français, avec des notes explicatives, morales et dogmatiques, pour en faciliter l'intelligence, par Mgr. Baillargeon, Archevêque de Québec; 1 fort volume in 12, pleine reliure en cuir 1.50
Et une foule d'autres trop longs à enumérer.
Ces ouvrages sont expédiés par la poste sans charge extra sur réception du prix ci-haut mentionné.
Payette & Bourgeault,
LIBRAIRES
250 Rue St. Paul,
Vis-à-vis la rue St. Vincent, Montréal

AKERMAN, FORTIER & Cie
PAPETIERS,
Régleurs, Imprimeurs, Lithographes et Fabricants de
LIVRES BLANCS sur COMMANDE,
258, rue St Jacques.
Ancien établissement M. James Sutherland
17 décembre.—a

IMPRIMERIE
LA PATRIE
22 Rue St. Gabriel,
A cet établissement on fait toutes sortes d'impressions tellesque,
Livres,
Journaux,
Cartes d'Affaires,
Cartes de Concert,
Cartes de Rafle,
Têtes de Compte,
Lettres de faire part,
Invitations funéraires,
Factum,
Blancs pour Avocats,
Huissiers.
etc., etc.
A très bas prix.

Bureau de Placement et Agence generale,
J. E. MARCOTTE,
No 170½, Rue Notre-Dame.
(En face du Palais Justice.)
Se charge de trouver des commis, Domestiques, Ouvriers, etc. Pour ceux qui en ont besoin, aussi de l'emploi à ceux qui en demandent. Achète aussi et vend toutes sortes de stocks de marchandises prend des billets, prête et place de l'argent, achète aussi des livres de société de construction; le tout à des conditions avantageuses.
22 Septembre.

Association des Arts de Montreal
Le Secrétaire de cette association se tiendra de 9 hrs. a.m. à 1 hr. p.m., et de 2 hrs. à 6 hrs. p.m., à la Galerie des Arts, Place Philippe, pour recevoir les souscriptions de ceux qui veulent se faire admettre membres.
L. ENGLISH, Secrétaire.
19 mai.—sa.

STEAKS ET COTELETTES
Avec potage, etc, 25c,
No 58, rue St Jacques.
Haricots cuits au four (Boston baked beans,) services tous les dimanches matin, à temps pour le déjeuner.
Adresser les commandes à
Chas H. CROSSEN.
No 58, rue St Jacques.
28 nov.—cm

AUX AMATEURS DE
CHASSE ET DE PECHE.
A. BONNEVILLE
Ayant acheté le fonds de banqueroute de Wm Harper, désire annoncer à ses amis et au public en général qu'il a transporter son assortiment de
FUSILS et autres ARTICLES DE CHASSE et de PECHE, au No.
227,—Rue Notre-Dame,—227
Dans l'ancien établissement de Wm. Harper.
M. Bonneville étant le seul canadien français dans cette branche de commerce à Montréal, sollicite tout spécialement la clientèle de ses compatriotes.
Les chevaliers de la pêche à la ligne trouveront chez M. Bonneville, tous les appas naturels et artificiels.
2 mai cm

CADEAUX DE NOCES
EN
Argenterie Plaquée.
CUILLERS ET FOURCHETTES en plaqué, détaillées à bas prix.
ORNEMENTS D'EGLISE et Cuillers et Fourchettes replaquées et remises à neuf.
JOHN WATSON, Jr.,
370,-Rue St Paul,-370,
(Coin de la rue St Sulpice.)
9 octobre 1879. fm

FABRIQUE ST. BONAVENTURE
MEUBLES
EN GROS ET EN DETAIL
Les propriétaires de cet établissement ont ouvert, pour l'avantage du public, un
Un Magasin de Detail au
Nos. 447 & 449 Rue NOTRE-DAME,
Où les acheteurs peuvent se procurer les meubles aux prix du gros.
Spécialité de meubles de
SALONS,
BOUDOIRS,
BIBLIOTHEQUES,
SALLES A DINER,
CHAMBRES à COUCHER,
En un mot tous les meubles nécessaires pour monter une maison, de toutes les qualités et de tous les prix.
CRAIG & CIE.,
Nos. 447 et 449, Rue Notre-Dame,
13 avril—sa

LUMIERE ELECTRIQUE.
Le soussigné offre en vente ses MACHINES DYNAMO-ELECTRO-MAGNETIQUE pour la production de la lumière, ainsi que tous les accessoires, et se chargera de l'installation à des prix modérés. Pouvant servir à l'éclairage des
Grands exposés à decouvert,
Des Phares, Hâvres, Navires,
Voies publique, Chantiers de nuit,
Gares de chemins de fer, Eglises,
Musées, Salles de concert, Théâtres,
Hotels, Usines, Ateliers, etc., etc.
J. A. I. CRAIG,
472, rue St. Bonaventure, Montreal.
14 juillet.

Pianos et Safes à bon marché
S'ADRESSER A
GEORGES DAVELUY,
539½,—RUE CRAIG,—539½,
Au-dessus du magasin de T. Crevier, marchand de poêles.
M. Daveluy achète directement, et au comptant, ses Pianos des premières fabriques des Etats-Unis, et peut les vendre à meilleur marché que tous autres.
Safes neufs et de second main
S'adresser à GEO. DAVELUY, 539½ rue Craig
8 mai 1879—sa

Chas. Meunier,
EPICERIES, VINS ET LIQUEURS,
EN GROS et en DETAIL,
35, Coin des rues St Dominique et Viaré
Bière et Porter de Labatt, Prescott, en grandes et petites bouteilles.
M. C. MEUNIER a été forcé par la Corporation de transporter son
ETAL DE BOUCHER
AU COIN DE LA
COTE ST. LAMBERT ET DE LA RUE CRAIG
où l'on trouvera toujours, au plus bas prix, les meilleures qualités de viandes, poissons, légumes, etc., enfin tout ce que l'on peut désirer sur un marché public.

LE MEILLEUR CIGARE à 5 cts
DU DOMINION, est le
"GREAT SUCCES"
Manufacturé par
G. FISCHEL & CIE.,
319, RUE ST. PAUL, MONTREAL.
N'en fumez aucun d'autres.
9 juillet.

Chemins de Fer.

Chemin de Fer du Gouvernement.
DIVISION OUEST.
CHEMIN de FER Q.M.O. & O.
LE CHEMIN LE PLUS COURT ET LE PLUS DIRECT ENTRE MONTREAL ET OTTAWA
Le et après Mercredi, 1er Octobre, les trains laisseront le dépôt d'Hochelaga comme suit:
Train express pour Hull à 9.25 hrs A.M. et 4.45 hrs P.M., arrivant à Hull à 1.30 hrs P.M. et 8.50 hrs P.M. et à Aylmer à 2.00 et 9.20 P.M.
Train express de Aylmer à 8.15 hrs A.M. et 3.35 P.M.; de Hull à 9.10 hrs A.M. et 4.30 hrs P.M., arrivant à Hochelaga à 1.20 h. P.M. et 8.40 h. P.M.
Le train pour St. Jérôme laissera la gare d'Hochelaga à 5.15 P.M.
Le train de St. Jérôme à 7.00 hrs P.M.
Les trains laissent la station du Mile-End 10 minutes plus tard.
De magnifiques Chars-Salons sont attachés à tous les convois de voyageurs.
CHS. A. SCOTT, Surintendant.
C. A. STARK, Agent général du fret et des passagers.

Chemin de fer Q. M. O. et O.
CHANGEMENTS D'HEURES.
DIVISION EST.
A compter de LUNDI, le 2 FEVRIER les trains pour cette division partiront comme suit:

	Malle.	Accom.
Laisse Montréal à	2.15 p.m.	5.30 p.m.
Do T.-Rivières	6.15 p.m.	4.15 a.m.
Arrive à Québec	9.25 p.m.	9.00 a.m.
Départ de Québec	9.30 a.m.	5.30 p.m.
Do Trois-Rivières	12.45 p.m.	4.00 a.m.
Arrive à Montréal	4.10 p.m.	9.50 a.m.

J. T. PRINCE
Agent préposé au transport des passagers.

CHEMINS DE FER
Montreal & Boston Air Line an South Eastern Railroads.
LE et APRES le 23 DECEMBRE, les personnes qui voyageront sur cette ligne prendront les trains à la gare Bonaventure et ne seront pas obligées de convoi. Les trains partiront de la gare Bonaventure pour les Cantons de l'Est et les Etats de la Nouvelle Angleterre, à 5.00 hrs p.m. Un char-dortoir Pulmann est attaché au convoi de l'après-midi.
Convois pour le Lac Memphremagog.
Le convoi pour Newport, Lac Memphrémagog, partira tous les jours de la gare Bonaventure à 5.00 hrs p.m. Pour revenir le train partira de Newport à 3.55 hrs a.m., arrivant à Montréal à 10.00 a.m.
A. P. ALDEN, Agent gén. des passagers du ch. de fer S. E.
BRADLEY BARLOW, Président et Gérant.
G. LEVE, Agent pour le Canada de la ligne des chs de M. & B. Air Line and S.E Ry.
POUR L'EUROPE.
Billets de première et de seconde classe et d'entrepont pour toutes les parties d'Europe, au plus bas prix, par les lignes les plus sures dont les bateaux font voile tous les Mercredis, Jeudis et Samedis de New-York et de Boston.
On peut retenir des cabines par le télégraphe sans charge extra. Bureaux: 202 rue Saint Jacques, Montréal, et 271 rue Brodway, New-York.
G. LEVE, Agent Général.

IMPRESSION DE
FACTURES,
MEMORANDUMS,
ETATS DE COMPTES
AU BUREAU DE
La Patrie
22, ST. GABRIEL.

MAISON J. B. LUREAU.
AGENTS:
J. De Beaufort & Cie.,
IMPORTATEURS DE
VINS, LIQUEURS, CIGARES, &C,
35, *Rue St. Gabriel, Montréal.*
Spécialité de Vins fins, Cognacs, Liqueurs fines et Cigares de premier choix.
26 aout 1879.—sa

FRS. LEONARD
Marchand-Tailleur
398 RUE NOTRE-DAME
Quatrième porte à l'Est de la rue St. Pierre.
MONTREAL.
29 avril—sa

LAIT DOUX, PUR ET PROPRE
Les personnes qui désireraient se procurer l'article ci-dessus voudront bien laisser leur adresse aux agences ci-dessous:
MM. GRAVEL FRERE, coin des rues Craig et St Laurent.
M. C. PARE, 82, Côte St Lambert.
MM. LANTHIER FILS, 271, rue Notre-Dame.
MM. LAVIOLETTE & NELSON, 236, rue Notre-Dame.
Ou directement à L. N. F. ROY, Sault-au-Recollet.
15 juillet 1879

FARINE PREPAREE
POUR les PATISSERIES
Cette farine a reçu la récompense
D'UNE MEDAILLE D'HONNEUR
A la Grande Exposition Internationale de Paris.
Le public est respectueusement invité de se méfier des imitations inférieures que l'on met en vente aujourd'hui. Ne vous servez seulement que de la farine préparée de BRODIE & HARVIE.
Demandez-la et n'en prenez pas d'autre. En vente chez tous les Epiciers.
BRODIE & HARVIE
Coin des rues Craig et Bleury.
6 Mar 1879.—a s

Hotels.

HOTEL DU CANADA,
Rue St. Gabriel,
MONTREAL.

Cet hôtel est le rendez-vous des marchands et des hommes de profession canadiens. Bonne table, bonnes chambres, bureau de télégraphe, buvette.
PRIX:
DE $1.50 A $2.50 PAR JOUR,
AIMÉ BELIVEAU
Propriétaire.
N.B.—On invite spécialement nos compatriotes des Etats-Unis à descendre à cette hôtel. Il trouveront un service de première classe et des prix modérés.

MOUNTAIN HILL HOUSE
COTE LA MONTAGNE, QUEBEC.
Cet hôtel si avantageusement connu du public a été restauré à neuf et offre tout le confort possible aux voyageurs. Le menu ne laisse rien à désirer. Chambres spacieuses à la disposition des commis voyageurs pour y exposer des échantillons de leurs marchandises. Cet hôtel est situé à proximité des quais des bateaux à vapeur et des gares des chemins de fer. Conditions libérales.
E. DION & Cie., Propriétaires.
8 août 1879. cm.

"TIVOLI."
RESTAURANT
58,-Place Jacques-Cartier,--58
(Ancien Hotel St. Nicholas.)
D. SERAFINO GIRALDI, gérant
Cet établissement, le plus près des bateaux de la campagne, est ouvert de 7 heures du matin à 11 heures du soir, pour dames et messieurs. Etablissement de première classe sous tous les rapports. Prix très réduits. Service fait très promptement et à toute heure. Huîtres apprêtées de toutes manières. Chambre spéciale pour les portemanteaux et les paquets pour les personnes qui ne veulent pas aller prendre une chambre à l'hôtel.
D. S. GIRALDI, Gérant.
28 avril—a

HOTEL RIVARD,
20 RUE BONSECOURS.
Cet hôtel est le rendez-vous de tous les hommes de commerce et des contracteurs en particulier.
De grandes améliorations ont été faites pour la circonstance, et M. Rivard, gérant de cette maison, se fera un plaisir de renseigner ses clients et tous les voyageurs qui s'adresseront à lui.
Un bureau de télégraphe est attaché à la maison.
PIERRE RIVARD.
GERANT.

MAISON DES DINERS a 15 cts,
25, COTE ST. LAMBERT.
Le dîner à 15 cents comprend: 1o. La soupe 2o. Un plat de viande au choix; 3o. Le pain et les patates.
Tout plat demandé ensuité, ainsi que le dessert, le thé, le café, le lait, etc., se paye 5 cents extra. Pour 25 cts on donne une soupe, un plat au choix, avec du pain et des patates, une tasse de café ou de lait au desert et un bon cigare.
On prend des pensionnaires à la semaine ou au mois.
On donne six billets de 20 cts pour $1.000.
20 aout. BEAU propriétaire.

JOHN CRILLY & Cie.
FABRICANTS DE
Papier a Imprimer.
FABRIQUE à JOLIETTE, P. Q.
L'administration de la PATRIE est heureuse de pouvoir certifier que le papier de MM. John Crilly & Cie. est de première qualité, car le journal a toujours été imprimé sur ce papier depuis son premier numéro. Nos confrères de la presse canadienne feraient bien d'en faire l'expérience en s'adressant à M. John Crilly lui-même pour connaitre ses conditions.
JOHN CRILLY & CIE.
No. 389 Rue St. Paul, Montreal.
2 mai

TAPISSERIE
Dans tous les gouts,
De tous les prix,
De toutes les qualités
CHEZ
CADIEUX & DEROME
LIBRAIRES-EDITEURS,
No. 207, RUE NOTRE-DAME No. 207

A. CHARPENTIER,
St. Hyacinthe,
Agent du journal *LA PATRIE*. Journaux Français et Anglais. 14 aout.
Portraits à l'huile, au crayon et à l'encre de Chine. Depuis le portrait en miniature jusqu'au portrait grandeur naturelle. On fait les portraits d'une manière irréprochable et l'on copie les vieux portraits avec la plus grande exactitude.

ARCHAMBAULT
Artiste Photographe
300 Rue Notre-Dame.
Cadres de tous les genres, de tous les prix, pour tous les gouts. Cadres dorés, en velours, en maroquin, en ébène, en ivoire, en noyer noir. Veuillez vous donner la peine de visiter l'atelier et l'on se fera un véritable plaisir de vous donner les renseignements nécessaire.

ON IMPRIME LES
CARTES D'AFFAIRES
A BON MARCHE
AU BUREAU DE
LA PATRIE
22, ST. GABRIEL.